



RAPPORT DE PRESENTATION ET BUDGET PRIMITIF



**l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers**

Accusé de réception en préfecture
075-257500074-20200114-C3569-DE
Date de télétransmission : 14/01/2020
Date de réception préfecture : 14/01/2020



COMITE SYNDICAL SEANCE DU LUNDI 6 JANVIER 2020

DELIBERATION N° C 3569

adoptée à l'unanimité des voix, soit 35 voix pour

L'an deux mille vingt, le six janvier à quinze heures et trente minutes, se sont réunis, à l'Hôtel de Ville - Salle Xavier LACOSTE - 5, rue Lobau - 75004 PARIS, les membres du Comité Syndical du Syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers, régulièrement convoqués le 2 janvier 2020, sous la Présidence de Monsieur Jacques GAUTIER, Président du Syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers.

Après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions de l'article L. 2121-10 à L. 2121-12 et en vertu de l'article L. 2121-17 du CGCT, le quorum n'ayant pas été atteint, le Comité syndical à nouveau convoqué, délibère sans condition de quorum.

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier MERIOT

Date de la convocation	2 janvier 2020
Nombre de délégués en exercice :	90
Présents :	30

OBJET : Approbation du Budget Primitif de 2020

Etaient présents :

M. GAUTIER
Mme BARODY-WEISS
Mme BLOCH
M. BLOT
M. BOYER
M. BRILLAULT
M. CACACE
M. CHEVALIER
Mme CROCHETON
M. DELANNOY
M. DUCLOUX

M. GUETROT
Mme KELLNER
M. LAFON
M. LEBRUN
M. LEGARET
Mme LEVIEUX
Mme MAGNE
M. MARSEILLE
M. MERIOT
M. SIMONDON

Etaient suppléés :

M. ARDJOUNE par M. ADAM
M. BAGUET par Mme BRUNEAU

Mme BELHOMME par Mme HIRIGOYEN
M. BERTHAULT par Mme FANFANT

Mme GOUETA par M. SITBON
Mme HARENGER par M. LEUCI
M. IZNASNI par M. GAHNASSIA

M. SANOKHO par Mme HUSSON-LESPINASSE
M. SANTINI par Mme SUEUR

Etaient absents excusés :

M. AQUA
M. ABRAHAMS
M. AURIACOMBE
M. BAILLON
Mme BARATTI-ELBAZ
M. BEGUE
M. BESNARD
Mme BIDARD
Mme BLADIER-CHASSAIGNE
Mme BOILLOT
Mme BOUYGUES
M. BOUYSSOU
Mme BRIDIER
M. CADEDDU
Mme CALANDRA
M. CARVALHO
M. CESARI
M. CHAMPION
M. COUMET
M. DAGUET
Mme DASPET
Mme DAUMIN
Mme DE CLERMONT-TONNERRE
M. EL KOURADI
M. FROMANTIN
Mme GATEL
M. GIRARD
M. GRESSIER

Mme GUHL
Mme HAREL
M. HELARD
Mme HELLE
M. HOEN
Mme JEMNI
M. KHALDI
M. LAGRANGE
M. MAGE
M. MARTIN
M. MISSIKA
Mme ONGHENA
M. PELAIN
M. PINARD
M. RATTER
M. REISSER
M. RIBATTO
M. SCHOSTECK
Mme SOUYRIS
M. TREMEGE
M. VAILLANT
Mme VALLS
Mme VANDENABELLE
M. VESPERINI
M. WATTELLE
M. WEISSELBERG
M. ZAVALLONE

Excusés ayant donné pouvoirs :

Mme AESCHLIMANN a donné pouvoir à M. SITBON
Mme BERTHOUT a donné pouvoir à M. LEGARET
M. DAGNAUD a donné pouvoir à M. SIMONDON
Mme DESCHIENS a donné pouvoir à M. GAUTIER
Mme ORDAS a donné pouvoir à M. BRILLAULT



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

Accusé de réception en préfecture
075-257500074-20200114-C3569-DE
Date de télétransmission : 14/01/2020
Date de réception préfecture : 14/01/2020



EXPOSE DES MOTIFS

Le vote du Budget Primitif 2020 met en œuvre les orientations présentées au Débat d'Orientation Budgétaire 2020 le 7 novembre 2019, à savoir, une stabilité des contributions des membres, une poursuite de la progression des investissements portés à 329 M€ et une montée en puissance du recours à l'emprunt à 265 M€

En outre, cette poursuite du plan pluri annuel d'investissement se traduit par un volume de dépense d'équipement totalisant 1,4 Md€ sur la période 2019 – 2028. Dans le cadre du budget primitif 2019, le Syctom avait mis en place un pilotage de la programmation pluriannuelle des investissements en initiant les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP). Le vote du Budget Primitif 2020 est l'occasion d'actualiser les AP/CP sur l'ensemble des projets en cours selon l'avancée des travaux. La clôture des comptes 2019 permettra d'ajuster ces inscriptions à une prochaine étape budgétaire en 2020.

DECISION

LE COMITE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311-1 et suivants et L 5212-18 et suivants,

Vu la délibération n° C 3425 du 20 décembre 2018 relative à la mise en place des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP),

Vu la délibération n° C 3479 du 27 juin 2019 relative au vote du Budget Supplémentaire et à la création de l'AP/CP Biodéchets,

Vu la délibération n° C 3532 du 7 novembre 2019 relative au Débat d'Orientations Budgétaires 2020,

Vu le rapport budgétaire et le projet de budget 2020 adressés aux membres du Comité,

Vu la Nomenclature Comptable M14,

Après examen du rapport budgétaire adressé aux membres du Comité,

Le Président entendu,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : le Budget Primitif du Syctom, au titre de l'exercice 2020, est voté par nature.

Article 2 : Le présent budget est adopté :

- par chapitre pour la section de fonctionnement.
- par chapitre opération pour la section d'investissement.
-

Article 3 : le présent Budget Primitif est arrêté à :

Section de fonctionnement	388 244 289,08 €
Section d'investissement	369 171 317,92 €
TOTAL	757 415 607 €

Article 4 : de voter les AP/CP tel que présenté ci-dessous :

Intitulé de l'AP	Durée	Montant des AP			Montant des CP		
		Pour mémoire AP volée en 2019	Révision au litre du BP 2020	Total cumulé	Crédits de paiements antérieurs à 2020	Crédits de paiement ouverts au litre de l'exercice 2020	Restes à financer au-delà de l'exercice 2020
Amélioration continue des sites	2019-	34 485 081,95	-3 571 775,87	30 913 306,08	17 545 145,87	5 228 219,00	16 939 936,08
Extension des consignes de tri des centres	2019-2021	80 557 976,45	35 943 929,72	116 501 906,17	39 267 449,04	58 269 339,13	41 290 527,41
Construction de l'UVE du site Ivry /Paris 13	2019-2024	544 777 824,85	37 825 381,51	582 603 206,36	98 542 468,77	130 998 287,36	446 235 356,08
Rénovation du site de Saint-Ouen	2019-2023	191 731 166,91	16 923 970,24	208 655 137,15	61 836 891,00	79 523 523,39	129 894 275,91
Reconstruction site de Romainville-Bobigny	2019-	44 800 000,00	104 400 000,00	149 200 000,00	5 880 000,00	38 814 000,00	38 920 000,00
Cométhanisation	2019-2022	4 964 353,48	28 277 640,00	33 241 993,48	4 964 353,48	4 358 040,00	-
Plan prévention 2015-2020	2019-2020	11 025 629,00	1 506 840,00	12 532 469,00	6 625 629,00	5 906 840,00	4 400 000,00
Gestion du Sycdom	2019-2020	4 929 300,00	-39 000,00	4 890 300,00	2 382 300,00	2 508 000,00	2 547 000,00
Biodéchets	2019-2020	1 285 500,00	70 000,00	1 355 500,00	1 285 500,00	70 000,00	-
Total		918 556 832,64	221 336 985,60	1 139 893 818,24	238 329 737,16	325 676 248,88	680 227 095,48

Article 5 : le président est chargé de l'exécution de la présente délibération et est autorisé à réaliser tous les actes et diligences nécessaires à son exécution.

Jacques GAUTIER

Président du Sycdom

La délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Président du Sycdom dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Paris, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la décision de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Certifié exécutoire après transmission en Préfecture le :
 et publication le :

INTRODUCTION

Le projet de budget primitif 2020 met en œuvre les orientations budgétaires examinées lors du Débat d'Orientations Budgétaires 2020¹ à savoir :

- Une stabilité des contributions des membres du Sycotom en 2020 suivie d'un ajustement nécessaire en 2021 pour financer les surcoûts à venir liés à la trajectoire de la TGAP.
- La montée en puissance du recours à l'emprunt : après 62 M€ mobilisés en 2018 et 243 M€ en 2019, 265 M€ sont inscrits au Budget Primitif 2020. L'agence de notation S&P a confirmé en novembre la note A + avec une évolution de la perspective qui passe de « stable » à « positive ». Cette très bonne nouvelle sera un levier décisif pour recourir aux financements obligataires en 2020 suite à la mise en place du programme « Euro Medium Term Notes » (EMTN) à destination des investisseurs, si les conditions sont plus favorables que le bancaire et les financements BEI et CDC.
- La très forte progression des investissements conformément au PPI annoncé au DOB : 329 M€ inscrits au Budget Primitif 2020 contre 209 M€ en réalisé prévisionnel 2019. Les projets du Sycotom continuent de se réaliser, en particulier avec la poursuite des travaux de l'UVE Ivry/Paris XIII, le traitement des fumées et l'intégration urbaine du site de Saint-Ouen, la poursuite de l'adaptation des consignes de tri des centres existants d'ici 2022 avec notamment le lancement du centre de Nanterre début 2020, les partenariats avec le SIAAP pour la co-méthanisation et le SIGEIF pour la méthanisation des biodéchets.

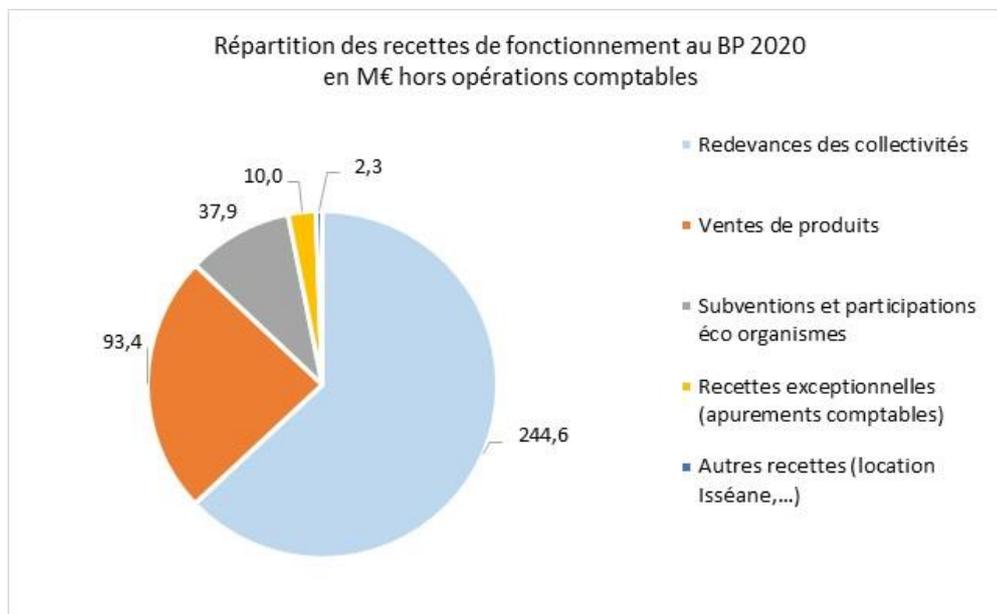
¹ Le DOB 2020 a été présenté lors du Comité Syndical du 7 novembre 2019.

SOMMAIRE

I - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 388,2 M€ / 374,6 M€ BP 2019	3
A) Les recettes directes d'exploitation : 338,1 M€ / 334,1 M€ au BP 2019	4
1) Les redevances : 244,7 M€ / 243,9 M€ au BP 2019	4
2) La vente de produits : 93,4 M€ / 90,2 M€ au BP 2019.....	6
B) Les subventions des éco organismes : 37,9 M€ / 38,4 M€ au BP 2019	6
C) Les autres recettes (hors opérations d'ordre) : 1,3 M€ / 0,9 M€ au BP 2019	7
D) Les recettes exceptionnelles : 10 M€ / 0,3 M€ au BP 2019	7
E) Les recettes de fonctionnement d'ordre : 0,9 M€ / 0,9 M€ au BP 2019.....	7
II - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 388,2 M€ / 374,6 M€ au BP 2019	8
A) Les dépenses directes d'exploitation : 254,9 M€ / 249,3 M€ au BP 2019.....	9
B) Les versements des aides Eco-Organismes et les aides à la collecte sélective :13,9 M€ / 13,6 M€ au BP 2019.....	11
C) La poursuite du Grand Défi :11,1 M€ / 8,7 M€ réalisé 2019.....	11
D) La masse salariale : 8,8 M€ / 9,5 M€ au BP 2019	13
E) Les charges financières : 13,5 M€ / 14,8 M€ au BP 2019	13
F) Les dotations aux amortissements : 66 M€ / 54,2 M€ au BP 2019	14
G) Les autres dépenses courantes : 20,0 M€ / 21,0 M€ au BP 2019	14
III - L'EVOLUTION DES RATIOS	15
IV - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 369,2 M€ / 302,4 M€ au BP 2019	16
A) Les ressources externes : 28,6 M€ / 7,4 M€ au BP 2019	16
B) Les ressources propres : 66 M€ / 54 M€ au BP 2019	16
C) Emprunt d'équilibre et stratégie d'endettement: 265 M€ / 231,4 M€ au BP 2019.....	16
D) Opérations comptables patrimoniales : 9,6 M€ / 9,6 M€ au BP 2019.....	17
V - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 369,2 M€ / 302,4 M€ au BP 2019	18
A) Le bilan sur la mise en place des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP)	18
B) Les dépenses d'équipement : 328,7 M€ / 268,8 M€ au BP 2019	18
C) Le remboursement de la dette : 30 M€ / 23,1 M€ au BP 2019	22
D) Les opérations d'ordre : 10,5 M€ / 10,5 M€ au BP 2019.....	22

I - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 388,2 M€ / 374,6 M€ BP 2019

La structure des recettes de fonctionnement est stable par rapport au BP 2019. Les redevances représentent la principale ressource du Syctom (244,6 M€ soit 63 %) suivie des ventes de produits (93,4 M€ soit 24 %) puis des recettes des Eco-Organismes (37,9 M€ soit 10 %).



Recettes de fonctionnement (en M€)	BP 2019	BP 2020	Evolution
Redevances des collectivités	243,9	244,6	0,7
Ventes de produits	90,2	93,4	3,2
Sous total recettes d'exploitation	334,1	338,0	4,0
Subventions et participations éco organismes	38,4	37,9	- 0,4
Autres recettes (location Isséane,...)	1,0	1,3	0,3
Recettes exceptionnelles (apurements comptables)	0,3	10,0	-
Recette d'ordre (reprise de subventions transférables)	0,9	0,9	-
Total global des recettes de fonctionnement	374,6	388,2	13,6

A) Les recettes directes d'exploitation : 338,1 M€ / 334,1 M€ au BP 2019

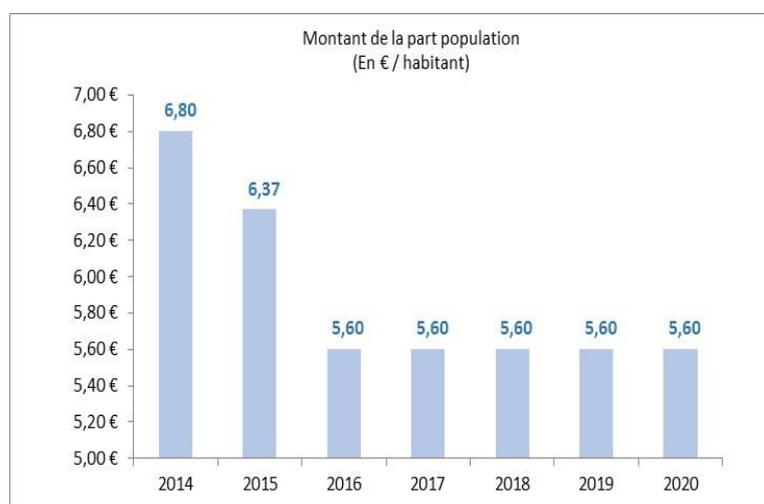
1) Les redevances : 244,7 M€ / 243,9 M€ au BP 2019

Les tarifs de la redevance (parts tonnage et population) :

Les tarifs instaurés en 2016 sont maintenus jusqu'en 2020. Pour mémoire les tarifs sont les suivants :

- Ordures Ménagères et Objets Encombrants : 94,00 €/tonne.
- Part population : 5,60 €/hbt.
- Tarifs de la redevance CS :
 - 0 €/tonne pour les tonnes supplémentaires de qualité (taux de refus inférieur à 17 %) au-delà du tonnage 2015.
 - 5 €/tonne pour les tonnes facturées jusqu'au tonnage définitif 2015 pour les collectivités dont le ratio de performance annuel est supérieur à 35 kg/habitant (au lieu de 97,46 €/t en 2015).
 - 15 €/tonne pour les tonnes facturées jusqu'au tonnage définitif 2015 pour les collectivités dont le ratio de performance annuel est compris entre 25 et 35 kg/habitant (au lieu de 97,46 €/t en 2015).
 - 30 €/tonne pour les tonnes facturées jusqu'au tonnage définitif 2015 pour les collectivités dont le ratio de performance annuel est inférieur à 25 kg/habitant (au lieu de 97,46 €/t en 2015).

A titre indicatif, le tarif moyen des collectes sélectives projeté pour 2020 s'élève à 8,94 €/t.



Les hypothèses d'évolution de tonnages pour l'année 2020 :

Elles ont été établies à partir des derniers tonnages connus à la date de l'élaboration de ce budget. Les hypothèses d'évolution des tonnages retenus pour 2020 sont les suivantes :

- Ordures ménagères résiduelles : le taux d'évolution est de **-0,4%** par rapport au tonnage estimé 2019 qui traduit une baisse de -1% pour l'ensemble des collectivités, compensée par un retour des bennes de la régie de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune sur l'UIOM de Saint Ouen envisagé dans le courant du 1^{er} semestre 2020.
- Collecte sélective : Pour les collectivités du Sycotom, la performance a été analysée au regard de l'évolution de leurs apports sur la période 2006/2019. Il en ressort une augmentation du flux des collectes sélectives sur le territoire du Sycotom estimée à **+ 4,3%** par rapport à 2019. Les hypothèses retenues pour 2020 sont les suivantes :
 - Pour les communes dont le tonnage a augmenté entre 2006 et 2019, l'évolution annuelle moyenne sur cette période a été reprise pour calculer les tonnages 2020 sur la base des tonnages 2019 estimés à partir des données connues jusqu'à fin août 2019.
 - Pour les communes dont le tonnage a diminué sur cette période, un pourcentage d'évolution entre 2019 et 2020 égal à 0 a été affecté.
 - Pour toutes les communes du 78 et du 92 qui passent en ECT fin 2019 ou début 2020, une augmentation de 6% des tonnages a été prévue.

Par ailleurs, une augmentation de 5% a été appliquée à Paris qui prévoit l'installation de 400 Trilib en 2020.

S'agissant du Sitru, il est pris en compte une augmentation moyenne des apports de l'ordre de 0,5% pour l'année 2020. Au total, l'augmentation attendue sur les flux de CS Sycotom + Sitru est de **4,1%** par rapport à 2019.

- Objets encombrants : En 2019, les apports d'objets encombrants dans des installations en contrat avec le Sycotom ont baissé de - 0,9%, et les ceux d'objets encombrants de chantier ont augmenté de 15% par rapport à 2018. Pour 2020, il est considéré que les apports d'objets encombrants et d'objets encombrants de chantier vont augmenter par rapport aux tonnages estimés 2019 (respectivement **+2%** et **+ 6%**).
- Déchèterie de Romainville : les apports sur cette déchèterie sont considérés comme stables, autour de 6000 t/an.

Matières (en tonnes)	Tonnages réestimés 2019	Tonnages BP 2020	% d'évolution / 2019 réestimé
OMr	1 874 556	1 866 210	-0,45%
CS (inclus SITRU)	209 221	217 711	4,06%
OE (déclassés inclus)	176 324	179 865	2,01%
OE chantier	48 207	51 099	6,00%
Biodéchets	8 474	12 624	48,97%
Déchèterie de Romainville	6 207	6 160	-0,76%
Total avec déchèterie	2 322 989	2 333 669	0,5%
Total hors déchèterie	2 316 782	2 327 509	0,5%

2) La vente de produits : 93,4 M€ / 90,2 M€ au BP 2019

La valorisation énergétique : 69,7 M€ / 66,7 M€ au BP 2019

Pour 2020, les recettes de valorisation énergétique sont estimées à 69,7 M€. Une attention particulière sera apportée, s'agissant du pilotage de l'exploitation des UIOM du Sycdom, à l'atteinte du seuil de 3 519 000 tonnes vapeur produites, seuil qui permet de déclencher le prix complémentaire sur la vapeur depuis le dernier avenant du contrat entre la CPCU et le Sycdom. En effet, les sites continuent d'être en travaux en 2020, notamment Saint-Ouen avec l'arrêt programmé de la ligne 2 dans le cadre de la modernisation du traitement des fumées. En outre, les nombreux fortuits subis en 2019 ont conduit à une hypothèse prudente en 2020 des recettes de valorisation énergétique.

La valorisation matière : 21,6 M€ / 21,4 M€ au BP 2019

La valorisation matière a été estimée à 21,6 M€ pour 2020 soit un maintien par rapport au BP 2019 mais une baisse par rapport au réalisé prévisionnel de 2019 de 22,8 M€, malgré la hausse des tonnages, notamment pour les fibreux (cartons et gros magasins). Cette diminution résulte principalement de la baisse des prix de vente de matières issues des collectes sélectives.

Les refacturations au SITRU : 2,1 M€ / 2,1 M€ au BP 2019

B) Les subventions des éco organismes : 37,9 M€ / 38,4 M€ au BP 2019

Les soutiens Citeo emballages lié au Tri (23,7 M€) sont en légère progression tandis que le soutien à valorisation énergétique diminue (8,2 M€). Il en ressort une relative stabilité. Les variations divergentes des soutiens Tri et valorisation énergétique s'expliquent :

- par l'augmentation des performances de tri et le développement de l'ECT (+ 2,2 %) ;
- par la baisse du soutien à la valorisation énergétique sous l'effet de la dégressivité (-10%/an) prévue dans le barème.

Les soutiens Eco-Mobilier (3,2 M€) baissent pour deux raisons conjuguées :

- d'une part un taux national et arbitraire de présence nationale des DEA (déchets des éléments d'ameublement) fixé pour 2020 en retrait : 46% au lieu de 49% en 2019 ;
- d'autre part des performances de la valorisation des objets encombrants en diminution.

Les soutiens Citeo JRM/GM (ex-eco-folio) (2,8 M€) augmentent très légèrement car les tonnages JRM 2019 utilisés pour le calcul du soutien versé en 2020 sont en augmentation par rapport à ceux de 2018 utilisés pour le soutien versé en 2019.

C) Les autres recettes (hors opérations d'ordre) : 1,3 M€ / 0,9 M€ au BP 2019

Il s'agit :

- de diverses subventions attendues (0,1 M€) : Il s'agit d'une subvention attendue auprès de l'ADEME pour l'acquisition de composteurs non perçue en 2019.
- du remboursement des composteurs (0,4 M€) par les collectivités concernées.
- des remboursements de charges de personnel (0,1 M€) stables par rapport à l'année dernière.
- des revenus de location des bureaux d'Isséane (0,7 M€).

D) Les recettes exceptionnelles : 10 M€ / 0,3 M€ au BP 2019

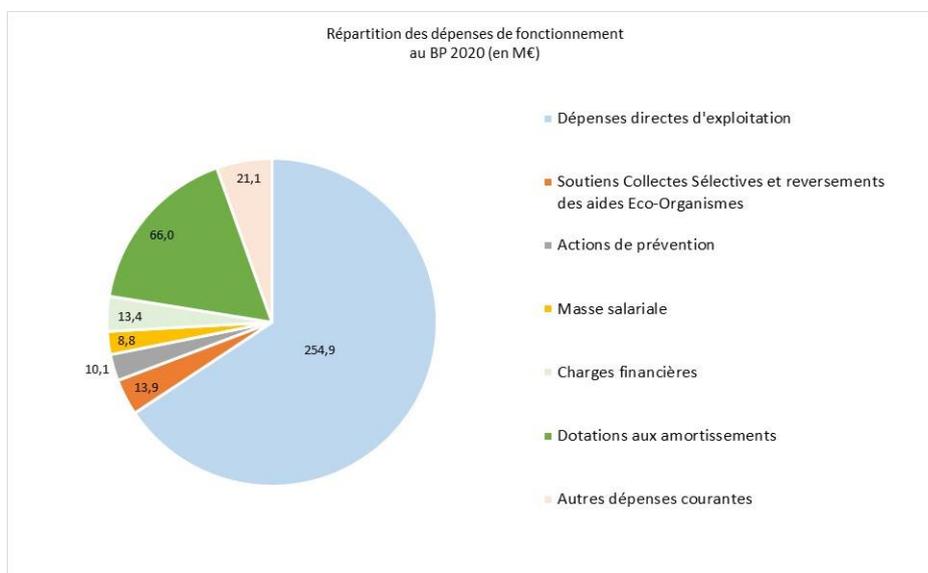
Cette inscription correspond à l'apurement comptable des engagements rattachés non suivis de facturation l'année suivante. Une marge prudentielle doit être prise chaque année sur les dépenses de traitement du fait, qu'au moment de la clôture, le tonnage du dernier trimestre n'est pas connu, le bilan définitif ne pouvant être effectué que durant l'été de l'année suivante. C'est pourquoi, conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14, l'apurement des charges a été mis en place à compter de l'année 2018. Le montant proposé au budget 2020 correspond au réalisé constaté ces deux dernières années.

E) Les recettes de fonctionnement d'ordre : 0,9 M€ / 0,9 M€ au BP 2019

Le montant inscrit en 2020 (0,9 M€) correspond à la poursuite de la reprise des subventions d'équipement transférables au compte de résultat.

II - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 388,2 M€ / 374,6 M€ au BP 2019

La section de fonctionnement du BP 2020 se caractérise par la part toujours prépondérante des dépenses directes d'exploitation (66 % des dépenses) et celle des dotations aux amortissements (17 % des dépenses) qui permet d'autofinancer une partie des dépenses d'équipement.



Evolution des dépenses de fonctionnement (en M€)	BP 2019	BP 2020	Evolution
Dépenses directes d'exploitation	249,3	254,9	5,6
Soutiens Collectes Sélectives et reversements des aides Eco-Organismes	13,6	13,9	0,2
Actions de prévention	11,4	10,1	-1,3
Masse salariale	9,5	8,8	-0,7
Charges financières	14,8	13,4	-1,5
Dotations aux amortissements	54,2	66,0	11,8
Autres dépenses courantes	21,7	21,1	-0,6
Total global des dépenses de fonctionnement	374,6	388,2	13,6

A) Les dépenses directes d'exploitation : 254,9 M€ / 249,3 M€ au BP 2019

Les dépenses directes d'exploitation correspondent aux dépenses de traitement des déchets, de gros entretien et de réparations et aux loyers d'exploitation et aux divers droits à acquitter.

Dépenses directes d'exploitation (en M€)	BP 2019	BP 2020	Evolution
Traitement OM en centres incinération et conventions avec Syndicats	97,4	100,9	3,5
Romainville (transfert OM) et centres de secours	8,5	10,2	1,7
Collectes sélectives (tri et caractérisation)	41,5	45,6	4,1
Bio-déchets	4,2	5,2	1,0
Objets Encombrants (tri), transferts activités, déchetteries	34,2	32,6	-1,6
Enfouissement	19,5	22,3	2,8
Traitement des mâchefers	14,3	13,8	-0,6
Gros entretien et réparations	25,0	21,4	-3,6
Remboursement de la CET aux exploitants	2,5	0,7	-1,8
Sous-total contrats d'exploitation	247,2	252,7	5,6
Loyers d'exploitation (port autonome, etc)	0,9	0,9	0,0
Droits VNF	1,2	1,2	0,0
Total contrats d'exploitation	249,3	254,9	5,6

Dans le détail, les variations sont les suivantes :

- Les dépenses liées à l'incinération décomposées par centre : 100,9 M€ / 97,4 M€ au BP 2019

Dépenses d'incinération (en M€)	BP 2019	BP 2020	Evolution
Saint-Ouen	29,5	28,5	- 1,0
Ivry/Paris 13	32,1	32,2	0,1
Isséane	20,8	23,3	2,5
UIOM privées et conventions avec d'autres syndicats	15,0	17,0	2,0
Total traitement par incinération	97,4	100,9	3,5

- Le site de Saint-Ouen : la diminution résulte principalement de la baisse des tonnages impactant la partie variable (créée dans le cadre de l'avenant 29) et la TGAP.
- Le site d'Ivry : la très légère hausse s'explique par celle des coefficients de révision et la hausse des tonnages (induisant une augmentation des parties variables) et la hausse de la TGAP.
- Le site d'Isséane : l'augmentation s'explique par la variation du coefficient de révision et par la mise en œuvre du nouveau marché qui internalise un certain nombre de charges comme la redevance d'étiage et la contribution économique territoriale (CET), désormais sorties des charges directes du Sycotm.
- Les UIOM privées et les conventions avec d'autres syndicats : les dépenses évoluent conformément à la variation de la révision et à l'évolution attendue des tonnages incinérés sur ces marchés. En ce qui concerne les conventions, les participations versées évoluent conformément à la variation du tonnage.

- **Les contrats d'exploitation et de transfert à Romainville et de centres de secours :10,2 M€ / 8,5 M€ au BP 2019**

Les marchés de transfert progressent notamment en raison de l'utilisation des deux nouveaux marchés de transfert et mise en balle (suite aux travaux de l'AMI logistique) et des trois nouveaux marchés de transfert inter usines.

- **Les contrats d'exploitation de collecte sélective : 45,6 M€ / 41,5 M€ au BP 2019**

Les dépenses restent à un niveau élevé car pendant les travaux sur Nanterre, 6,3 M€ d'indemnités journalières seront versées à l'exploitant alors qu'aucune tonne ne sera traitée sur le site durant toute l'année 2020. Par contre, hors indemnités pendant les phases de travaux, les dépenses de tri diminuent. En effet, le coût moyen pondéré diminue sous l'effet de l'arrivée de Paris 17 dont les coûts d'exploitation hors GER et amortissements devraient être beaucoup plus faibles que les autres marchés.

- **Les contrats de traitement des biodéchets :5,2 M€ / 4,2 M€ au BP 2019**

Ces dépenses sont de nature diverses : achat de matériel (bac ou sac de pré-collecte), études, prestations de collecte et traitement (expérimentation sur les marchés subséquents), prestation de traitement des apports de membres ainsi que de prestations de caractérisation et de contrôle. Elles sont encore soumises à une forte variabilité car cette activité est en phase de forte montée en puissance (+ 25% de tonnage).

Le Sycotom devrait traiter 5180 t de biodéchets apportés par la Ville de Paris. Les 11 autres territoires sont maintenant concernés par les marchés subséquents de collecte et traitement engagés dans le cadre de l'expérimentation, pour un tonnage attendu de 7 020 t.

- **Les contrats d'exploitation des centres de tri des objets encombrants et des déchetteries : 32,6 M€ / 34,2 M€ au BP 2019**

L'augmentation des dépenses de traitement des objets encombrants sous l'effet de la hausse des tonnages de l'évolution des coefficients de révision est atténuée par la baisse de la valorisation matière et donc de la performance de tri, le transfert sur les dépenses de traitement OMr d'une part croissante des refus de tri OE.

- **Les contrats d'enfouissement : 22,3 M€ / 19,5 M€ au BP 2019**

La diminution du coût du traitement des rifioms (CSD1 ou ISDD) est couverte par la hausse de l'enfouissement des OMr (CSD2 ou ISDND) suite à l'augmentation des tonnages de près de 30 000 t (comparaison de BP à BP) et suite à la hausse de la TGAP enfouissement. Il est à noter que le niveau élevé des tonnages enfouis est à mettre en relation avec le niveau bas des tonnages incinérés sur Saint Ouen en raison de l'indisponibilité liée aux travaux. En CSD3 (ou ISDI) : Le budget d'enfouissement des inertes est stable (3 470 t).

- **Le traitement des mâchefers : 13,8 M€ / 14,3 M€ au BP 2019**

En ce qui concerne les mâchefers, la production prévue est comparable au BP 2019.

- **Les dépenses de GER (Gros Entretien et Renouvellement) : 21,4 M€ / 25 M€ au BP 2018**

La baisse du GER s'explique par la remise à jour du programme de GER de l'UIOM d'Isséane dont l'exploitation a fait l'objet en septembre dernier d'un nouveau marché.

En M€	UIOM/TRI	BP 2019	BP 2020	Evolution
ISSEANE	TRI	0,2	0,4	0,2
ISSEANE	UIOM	4,3	1,0	- 3,3
IVRY	TRI	-	-	-
IVRY	UIOM	7,0	9,8	2,8
ROMAINVILLE	UIOM	0,3	0,2	- 0,1
NANTERRE	TRI	0,1	-	- 0,1
SEVRAN	TRI	0,1	0,1	0,1
PARIS 15	TRI	0,0	0,0	0,0
PARIS 17	TRI	-	-	-
ST-OUEN	UIOM2	13,0	9,8	- 3,2
TOTAL GER		25,0	21,4	- 3,6

- **Le remboursement de la Cotisation Economique Territoriale (CET) pour les unités de traitement du Syctom : 0,7 M€ / 2,5 M€ au BP 2019**

La baisse s'explique par l'internalisation de cette dépense dans les marchés d'exploitation renouvelés.

- **Les loyers réglés à Ports de Paris et les droits et taxes dus à VNF : 1,2 M€ / 1,2 M€ au BP 2019**

Il s'agit des loyers (notamment auprès de Ports de Paris et de Réseau Ferré de France) et des taxes dues pour l'exploitation des usines (Ivry/Paris 13, Isséane, Saint-Ouen, Romainville, Nanterre, Paris 15) et des droits auprès de VNF pour les rejets d'eau.

B) Les versements des aides Eco-Organismes et les aides à la collecte sélective :13,9 M€ / 13,6 M€ au BP 2019

Les soutiens 2020 aux adhérents et aux communes devraient s'établir à 13,9 M€. Cette légère augmentation s'explique principalement par celle des tonnages de collectes sélectives et de biodéchets qui compense la diminution des versements de soutien Eco-mobilier.

C) La poursuite du Grand Défi :11,1 M€ / 8,7 M€ réalisé 2019

Le budget de fonctionnement prévention/sensibilisation concernant le Grand Défi s'élève à 11,1 M€ pour la section de fonctionnement (réalisé prévisionnel 2019 de 8,7 M€) et 5,9 M€ en investissement (réalisé prévisionnel 2019 de 0,7 M€) soit un total de 17 M€ (par rapport à un réalisé prévisionnel 2019 de 9,4 M€ en 2019). Il s'agit donc d'un quasi doublement des crédits consacrés aux actions de prévention et de sensibilisation.

Les principales actions du « Grand Défi » envisagées pour 2020 sont :

Axe 1 : Eduquer, informer et former dans la proximité

Développer l'information des jeunes en milieu scolaire, extra et périscolaire avec des modules complémentaires. Plébiscité par les adhérents, le réseau des éco-animateurs sera renforcé dès 2020 en préparation des paliers prévus par le Grand défi.

Développer la connaissance des modes de traitement en structurant et en augmentant l'offre de visite des sites *in situ* et développement des visites en réalité virtuelle.

Eduquer, former et informer vise aussi à agir en amont notamment auprès d'étudiants. Le concours Design Zéro Déchet stimule la réflexion et la prise de conscience environnementale des futurs professionnels. Pour l'édition 2019-2020, le thème « Inventons le resto anti-gaspi » portera sur la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration commerciale.

Axe 2 Agir de manière concertée et coordonnée sur le territoire du Syctom

Le diagnostic sur les axes « prévention, collecte et traitement » que le Syctom et les territoires réalisent en partenariat avec l'Etat et la Région Ile-de-France devrait aboutir à la fin de l'année 2019. Cela conduira le Syctom à proposer un calendrier d'actions conjointes et des objectifs partagés avec les territoires.

Par ailleurs, le plan d'accompagnement actuel arrivant à échéance en 2020, il sera revu en lien avec le schéma opérationnel susmentionné et la nouvelle gouvernance du Syctom pour la période 2021-2026.

Axe 3 Communiquer

La communication déployée doit être à la hauteur des enjeux. Une campagne de communication est prévue au premier semestre 2020 pour accompagner les habitants du territoire dans le tri de tous les emballages. Les solutions de proximité offertes par les collectivités seront, quant à elles, relayées notamment avec la poursuite du déploiement des réseaux sociaux.

Axe 4 Innover, mobiliser et accompagner dans les territoires

L'expérimentation et l'innovation doivent permettre de faire émerger des bonnes pratiques ou de convaincre de la possible généralisation de celles-ci. Cette approche pourra être retenue également en matière de fiscalité pour l'habitant, afin de faire progresser la tarification incitative.

Axe 5 Développer les partenariats

De nombreux acteurs peuvent agir ou être impliqués en faveur de la prévention et du tri des déchets ménagers. Les contacts pris montrent l'intérêt des partenariats et ils ont vocation à se concrétiser en 2020.

Pour toute politique de prévention et de sensibilisation, comprendre les freins aux changements de comportement est primordial. La complexité et l'antagonisme des informations reçues nécessite de s'appuyer sur le monde de la recherche pour lever les freins. Les modalités d'un partenariat sont en cours d'élaboration, notamment avec l'Agence Nationale de la Recherche pour un appel à projet proposé fin 2020.

Enfin, les partenariats de conseil pour les autorités publiques en charge de la gestion des déchets dans les grandes métropoles se poursuivra.

Axe 6 Modifier le cadre législatif et réglementaire

Le Syctom poursuivra et amplifiera ses actions quant à une stratégie d'influence avec ses partenaires dans le secteur des déchets, de l'économie circulaire en France ou dans le cadre de la contribution française aux ODD. Pour faire partager le modèle français de gestion des déchets pour une ville durable, il poursuivra au niveau européen ce partage de connaissances. Des rencontres sont prévues avec les membres du parlement européen et les fonctionnaires.

Axe 7 Mettre en œuvre, suivre et évaluer

La CCSPL du Syctom installée en novembre 2019 jouera pleinement son rôle en 2020. Composée de 5 élus et de 5 représentants d'associations, elle aura pour mission de suivre la mise en œuvre du plan d'action.

D) La masse salariale : 8,8 M€ / 9,5 M€ au BP 2019

L'évolution de la masse salariale : La masse salariale continue de ne représenter que 2 % du budget de fonctionnement. Conformément aux recommandations de la CRC, la gestion des ressources humaines fait l'objet d'un pilotage maîtrisé. L'inscription budgétaire 2020 s'adapte au réalisé des dernières années avec une évolution de + 1,2 % par rapport au réalisé prévisionnel 2019 (8,7 M€). La proposition est donc conforme au DOB 2020 (chiffrée à 8,8 M€).

CA 2017	CA 2018	CA 2019 prévisionnel	BP 2020
8,57 M€	8,71 M€	8,73 M€	8,84 M€
	1,6%	0,3%	1,2%

Le nombre de postes :

Au 31 décembre 2019, le nombre de postes pourvus devrait s'élever à 128 par rapport à un prévisionnel de 131. Il convient de rappeler la structure particulière des emplois du Sycptom qui se compose de 59 % d'agents de catégorie A, 19 % en catégorie B et 22 % en catégorie C.

Le régime indemnitaire :

Le Sycptom a mis en place le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) fin 2018 pour la filière administrative. Suite à la parution des textes, cette démarche a été étendue aux ingénieurs en chef en 2019. Une réflexion sera menée en 2020 une fois que l'ensemble des textes sur la filière technique seront parus.

E) Les charges financières : 13,5 M€ / 14,8 M€ au BP 2019

Les charges financières sont contenues du fait d'une prévision d'un maintien des taux bas en 2020. Pour mémoire 4 prêts ont été mobilisés en 2019 :

- 75 M€ de prêt « vert » de la Banque Postale à un taux fixe de 0,44 % sur 20 ans.
- 58 M€ auprès de la Banque Européenne d'investissement à un taux fixe sur 20 ans de 0,52 %. Il s'agit d'un tirage sur une enveloppe globale de 230 M€ contractée en 2019.
- 50 M€ auprès de la Caisse d'Epargne à un taux fixe de 0,45 % sur 20 ans.
- 50 M€ auprès de la Société Générale à un taux fixe de 0,49 % sur 20 ans.
- 10 M€ auprès de la Banque Postale à un taux euribor 3 mois + 0,43 % sur 25 ans.

Par ailleurs, le Sycptom a signé en 2019 un accord de financement de 200 M€ avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

Pour 2020, l'annuité de la dette prévue est de 43,4 M€ (29,9 M€ en capital et 13,5 M€ en intérêts) contre 37,9 M€ (23,1 M€ de capital et 14,8 M€ d'intérêts) prévus au BP 2019.

L'encours de dette devrait s'élever à 603,6 M€ fin 2019. Si l'emprunt d'équilibre inscrit au BP 2020 (à hauteur de 264,9 M€) devait entièrement être mobilisé l'encours de dette passerait à 838,7 M€ fin 2020 (603,6 M€ + 265 M€ - 29,9 M€ de remboursement en capital). Ainsi, comme présenté lors du DOB 2020, l'année 2020 correspondrait au pic d'endettement du Sycptom sur la période.

Les conditions obtenues lors des contractualisations de prêts en 2020 et le niveau de réalisation des dépenses d'équipement amèneront à ajuster les inscriptions budgétaires lors d'une prochaine étape budgétaire durant l'année 2020.

F) Les dotations aux amortissements : 66 M€ / 54,2 M€ au BP 2019

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 66 M€ soit une augmentation de 7,9 M€ par rapport au réalisé 2019 (58,1 M€). Cette augmentation traduit le début d'amortissement d'équipements livrés en 2019 à savoir le centre de tri Paris 17 (qui génère 2,7 M€ d'amortissements par an à compter de 2020) et le centre Paris 15 (qui génère 1 M€ d'amortissements à compter de 2020).

Les 4,2 M€ de dotation 2020 restants concernent l'amortissement des travaux liés à l'amélioration continue des centres et des subventions versées. Cette dotation prévisionnelle inscrite au BP 2020 sera ajustée selon le réalisé définitif 2019.

G) Les autres dépenses courantes : 20,0 M€ / 21,0 M€ au BP 2019

Cette rubrique intègre les frais de fonctionnement et de locaux administratifs du Sycotom ainsi que les charges inhérentes au déroulement des projets du Sycotom et au fonctionnement des centres.

Dépenses courantes (en M€)	BP 2019	BP 2020	Evolution
Taxes foncières et taxes sur les bureaux	7,9	8,3	0,4
Loyers et charges	3,0	3,6	0,6
Frais de nettoyage et gardiennage	0,6	0,6	0,0
Contrats de prestations de services	1,5	1,4	-0,1
Etudes	1,1	1,0	-0,1
Honoraires divers	1,1	0,9	-0,2
Impressions, relations publiques	0,3	0,3	0,0
Coopération internationale	1,0	0,8	-0,3
Indemnités des élus	0,3	0,3	0,0
Soldes de la redevance OM/OE de 2019	1,8	1,1	-0,7
Autres dépenses courantes	2,4	1,9	-0,5
Total dépenses courantes	21,0	20,0	-1,0

- Les Taxes Foncières sur les Propriétés Bâties (8,3 M€) progressent de 0,4 M€ suite à la livraison du centre Paris 17 en 2019.
- Les loyers et charges (3,6 M€) comprennent ceux du siège du Sycotom au 35 bd Sébastopol ainsi que ceux des divers sites (Nanterre, Port autonome de Paris, Saint-Ouen, Ivry, Paris 15, ...).
- Les frais de nettoyage et de gardiennage (0,6 M€) correspondent à ceux du 35 bd Sébastopol (0,1 M€) et à ceux des sites. Ils sont globalement stables.
- Les contrats de prestations de services (1,4 M€) intègrent :
 - Les divers relevés réglementaires annuels (0,6 M€).
 - De nouvelles prestations informatiques (0,7 M€) en lien avec les besoins identifiés en matière d'assistance technique, de sécurisation des infrastructures et d'amélioration du process des pesées.
 - Diverses prestations (0,1 M€).

- Les études (1 M€) concernent les dépenses relatives à la poursuite du contrat de recherche et de développement pour la production de bioplastiques.
- Les honoraires divers (0,9 M€) M€ sont principalement constitués des assistances à maîtrise d’ouvrage juridiques dans le cadre du projet de reconstruction d’Ivry/Paris 13, du nouveau projet de Romainville et du groupement de commande CDC-Syctom pour les investissements liés à la transition énergétique tel que le projet de co-méthanisation SIAAP-Syctom.
- La coopération et la solidarité internationale (0,8 M€) : cette réduction de l’enveloppe consacrée aux projets soutenus dans le cadre du « 1% déchets » (- 250 k€ par rapport au BP 2019) est liée au fait que 2020 sera une année de transition, avec la prise en compte des résultats de l’évaluation externe du dispositif qui va être menée de la fin 2019 au printemps 2020.
- Les indemnités des élus (0,3 M€) : Il s’agit des indemnités versées au titre de l’année 2020 au Président et aux Vice-Présidents. Ce montant est constant par rapport à l’année précédente.
- Les soldes de la redevance OM/OE de l’année précédente (1,1 M€) : Les tonnages OM/OE évoluent différemment d’une collectivité à l’autre. Il est donc nécessaire de prévoir un remboursement sur les tonnages définitifs de l’année précédente connus au cours de l’année suivante. Le montant est calé sur le réalisé de l’année précédente.

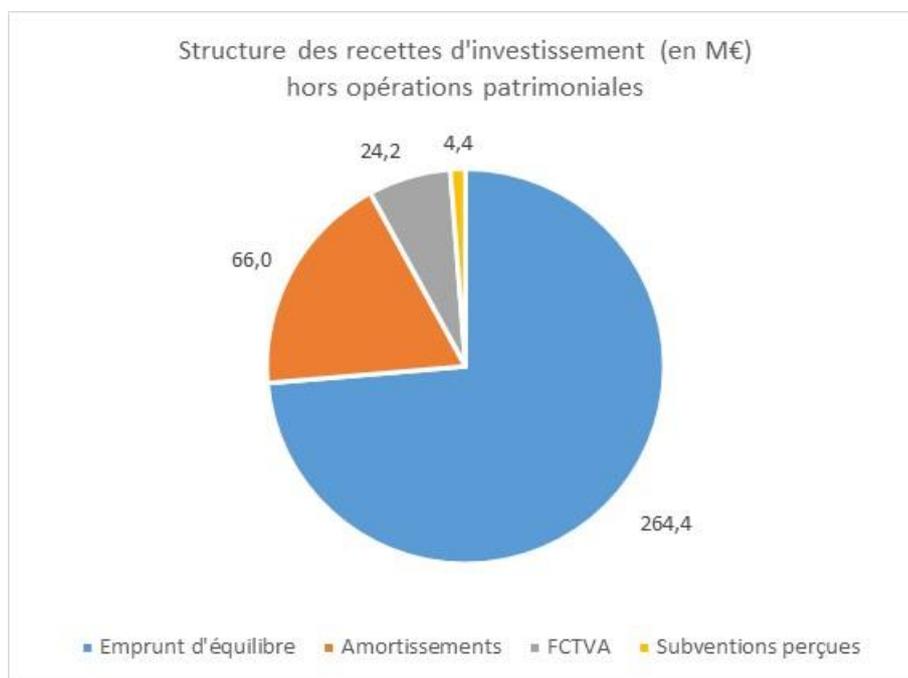
III - L’EVOLUTION DES RATIOS

La capacité de désendettement passe de 11,3 années à 15,2 années entre le BP 2019 et le BP 2020 sous l’effet de la poursuite du recours à l’endettement en 2020 pour financer le plan d’investissement.

En M€	BP 2019	BP 2020
Recettes réelles de fonctionnement	373,5	377,3
Dépenses réelles de fonctionnement	319,9	322,2
Epargne brute	53,5	55,1
Stock de dette au 31/12/N	603,6	838,7
Capacité de désendettement	11,3	15,2

IV - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 369,2 M€ / 302,4 M€ au BP 2019

La structure des recettes d'investissement du BP 2020 se caractérise par un autofinancement qui correspond au montant de la dotation annuelle d'amortissements (66 M€). Le principal levier pour équilibrer le budget reste le recours à l'emprunt (264,4 M€ d'emprunt d'équilibre).



A) Les ressources externes : 28,6 M€ / 7,4 M€ au BP 2019

- Le FCTVA : 24,2 M€ / 4,5 M € au BP 2019

Il s'agit de la récupération de la TVA sur les dépenses d'équipement réalisées en N-2 soit en 2018 (162 M€). Le FCTVA 2020 est en augmentation du fait de la progression annuelle des dépenses d'équipement.

- Les subventions d'investissement perçues et le remboursement par le SIAAP : 4,4 M€ / 2,9 M€ au BP 2019

Ces recettes correspondent au versement de subventions (1,4 M€) sollicitées auprès de la Région Ile de France, de la Métropole du Grand Paris, de l'Agence de l'Eau Seine Normande et de l'Ademe pour financer les projets d'investissement et au remboursement des projets communs (3 M€) SIAAP-SYCTOM de co-méthanisation dans le cadre de la poursuite de la phase 1 de recherche et développement (essais en laboratoires) et SIGEIFI-SYCTOM.

B) Les ressources propres : 66 M€ / 54 M€ au BP 2019

Elles correspondent exclusivement aux dotations aux amortissements (66 M€) en progression suite au développement du plan d'investissement.

C) Emprunt d'équilibre et stratégie d'endettement: 265 M€ / 231,4 M€ au BP 2019

L'emprunt d'équilibre

Cette inscription de 265 M€ correspond à un emprunt pour équilibrer le BP 2020. En 2019, le Sycotom a mobilisé un montant d'emprunt de 243 M€ supérieur aux dépenses d'équipement (réalisé prévisionnel

2019 de 209 M€) pour bénéficier des taux historiquement bas. Cette sur-mobilisation de 34 M€ (234 M€ - 209 M€) viendra financer les besoins 2020. Le Syctom pourrait donc ne pas mobiliser l'ensemble des 265 M€ annoncés pour 2020 et donc se rapprocher de l'estimation envisagée au DOB 2020 (202 M€ mobilisés en 2020). Un ajustement sera effectué en cours d'année 2020 selon l'avancement des projets.

La stratégie d'endettement

Le SYCTOM poursuit sa stratégie d'endettement initiée en 2018 et annoncée au DOB 2020 à savoir :

- La poursuite du recours au financement bancaire en 2020 si les conditions de marchés s'avèrent plus compétitives par rapport aux autres modes de financement.
- L'ouverture vers l'obligataire à compter de 2020 : l'amélioration de la notation du Syctom lors de l'actualisation de novembre dernier (A+ / perspective positive) permettra au Syctom de bénéficier de meilleures conditions sur le marché obligataire. Le programme « Euro Medium Term Notes » (EMTN) à destination des investisseurs (document de présentation du Syctom obligataire pour recourir à l'obligataire) devrait être visé par l'AMF au cours du premier trimestre 2020. Une dimension verte sera introduite dans les émissions avec le recours à une agence externe de notation. Cela permettra d'augmenter le nombre d'investisseurs potentiels. Le Syctom pourra donc diversifier ses modes de financement et continuer d'optimiser les conditions financières négociées.
- Le recours aux enveloppes globales de financement conclues en 2019 à savoir 230 M€ auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour couvrir les dépenses de l'UVE Ivry Paris 13 et 200 M€ auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation. Ces deux enveloppes garantissent la liquidité nécessaire au Syctom si les autres sources de financement se révélaient insuffisantes ou moins compétitives.

D) Opérations comptables patrimoniales : 9,6 M€ / 9,6 M€ au BP 2019

Il s'agit de la gestion d'avances versées dans le cadre des marchés publics de travaux pour les dépenses d'investissement (4,5 M€) et d'écritures liées à l'intégration comptable dans l'actif (5,1 M€). Ces inscriptions sont identiques à celles du BP 2019.

V - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 369,2 M€ / 302,4 M€ au BP 2019

A) Le bilan sur la mise en place des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP)

Le Sycotom a mis en place les AP/CP au 1^{er} janvier 2019 pour développer la structuration du programme d'investissement. Cette démarche a permis de gagner en visibilité et en souplesse de gestion et devrait favoriser la progression du taux de réalisation annuel.

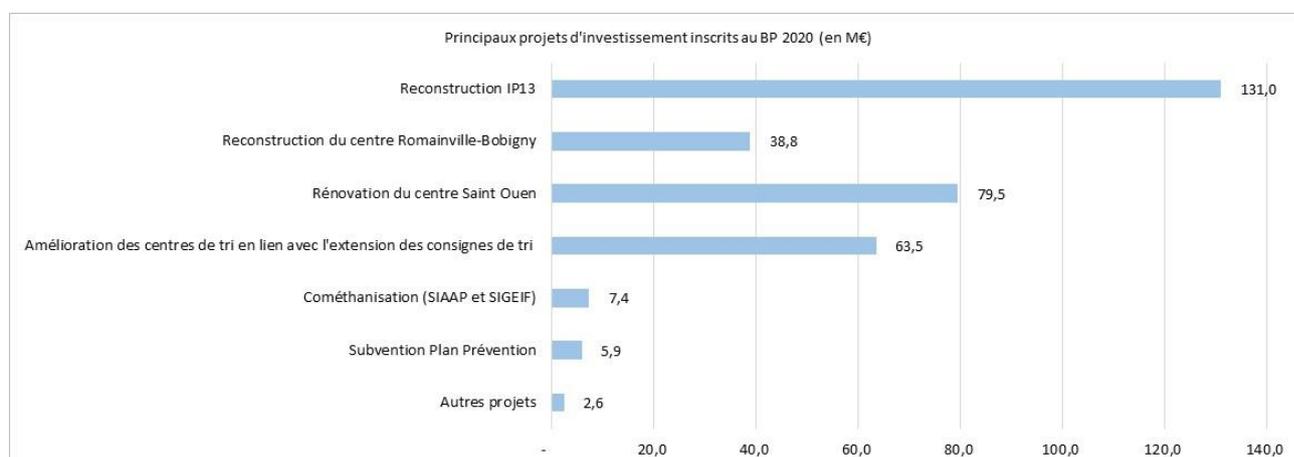
Pour 2020, les AP/CP se présentent comme suit :

Montants en M€		Montant des AP			Montant des CP		
Intitulé de l'AP	DUREE	Pour mémoire AP votée en 2019	Révision au titre du BP 2020	Total cumulé	Crédits de paiements antérieurs à 2020	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020	Restes à financer au-delà de l'exercice 2020
Amélioration continue des sites	2019-	34,5	- 3,6	30,9	17,5	5,2	16,9
Extension des consignes de tri des centres	2019-2021	80,6	35,9	116,5	39,3	58,3	41,3
Construction de l'UVE du site Ivry/Paris 13	2019-2024	544,8	37,8	582,6	98,5	131,0	446,2
Rénovation du site de Saint-Ouen	2019-2023	191,7	16,9	208,7	61,8	79,5	129,9
Reconstruction site de Romainville-Bobigny	2019-	44,8	104,4	149,2	5,9	38,8	38,9
Cométhanisation	2019-2022	5,0	28,3	33,2	5,0	4,4	-
Plan prévention 2015-2020	2019-2020	11,0	1,5	12,5	6,6	5,9	4,4
Gestion du Sycotom	2019-2020	4,9	- 0,0	4,9	2,4	2,5	2,5
Biodéchets	2019-2020	1,3	0,1	1,4	1,3	0,1	-
Total		918,6	221,3	1 139,9	238,3	325,7	680,2

NB : le montant des Crédit de Paiement pour l'exercice 2020 est de 325,7 M€ alors que le total des opérations d'équipement présenté est de 328,7 M€ car les AP/CP ne prennent en compte que les dépenses d'équipement au sens comptable du terme (chapters immobilisations incorporelles et corporelles, participations et travaux en cours). La différence réside dans les opérations réalisées pour le compte de tiers dans le cadre de la cométhanisation.

B) Les dépenses d'équipement : 328,7 M€ / 268,8 M€ au BP 2019

Les dépenses d'équipement sont évaluées à 328,7 M€ (162 M€ réalisé en 2018, 209 M€ en réalisé prévisionnel 2019). Les principaux projets sont les suivants :



- **Amélioration continue des UIOM :**

Isséane

En 2020, les prestations suivantes sont planifiées :

- Dispositif complémentaire pour sécuriser le fonctionnement de l'accès pour nettoyage de la grille fluviale de chargement des mâchefers, non réalisé en 2019
- Audit énergétique du site et proposition d'optimisation
- Divers petits travaux de génie civil (suite audit de fin de marché d'exploitation)
- Finalisation de la programmation et intégration dans le contrôle commande du site des variateurs des pompes eau de Seine (économie de prélèvement d'eau)
- Renforcement de la vidéosurveillance du quai de déchargement des OM par l'installation de caméras en face des travées

Ivry-Paris XIII

En 2020, les prestations suivantes sont planifiées :

- Renforcement du système de protection incendie du site (2,2 M€ TTC)
- Travaux d'amélioration des conditions de travail (accès de certains équipements)
- Mise en place d'une vidéosurveillance du quai de déchargement des OM par l'installation de caméras en face des travées, des entrées et des sorties, complétée par 2 radars en entrée et en sortie des quais
- Pris en compte d'une partie des dépenses de GER transférés en section d'investissement.

Saint Ouen

Depuis 2013, le Sycotom a entrepris une importante démarche de vérification de la conformité de ses centres à la Directive Machines. Sur le site de l'UIOM de Saint Ouen, les travaux de mise en conformité à la directive machine sont en cours et du fait de la forte coactivité actuelle avec la modernisation complète du centre, les travaux ne s'achèveront qu'en 2020. Les crédits afférents sont donc inscrits en 2020. Les crédits afférents à des petits travaux de génie civil sont également prévus pour 2020.

- **Amélioration continue des centres de tri :**

Démarche de sûreté dans les centres

Dans le cadre de l'amélioration de la sûreté des installations du Sycotom, après sa mission de conseil méthodologique relative à la gestion des accès aux sites et la rédaction de son rapport, l'assistant à maîtrise d'ouvrage, le Groupement Naldeo – FPCi – (ES)² – HCFDC, a préconisé des solutions génériques d'amélioration de la sûreté.

En 2019, tous les centres du Sycotom ont été audités pour étudier et adapter ces préconisations à l'environnement et aux spécifications de chaque centre.

Courant 2020, sont inscrits les crédits portant sur le chiffrage de l'ensemble des travaux, la rédaction de toutes les pièces techniques des marchés ainsi que ceux afférant à un plan actualisé de gestion de crise et de continuité d'activité.

La réalisation de travaux d'amélioration de la prise en compte du risque incendie

L'activité de traitement des déchets est particulièrement exposée à ce risque, notamment dans les centres de tri où des sinistres majeurs ont encore eu lieu en France en 2019.

Sur Isséane, pour l'amélioration de la protection de la fosse, le renforcement du réseau RIA, le renforcement des protections spécifiques de la turbine, du local de transformation électrique, les travaux commenceront au 1^{er} trimestre 2020.

Sur Sevrans, des études sont en cours de reprise pour intégrer l'extension du site du fait de l'achat de la parcelle voisine dite « Marin ». La protection incendie du site devra être d'un niveau comparable aux installations les plus récentes du Sycotm. En 2020 sont donc inscrits les crédits d'études préalables associés.

La reconstruction du centre Ivry-Paris XIII

Les travaux de fondations profondes (parois moulées et pieux forés) se terminent à l'instar des opérations de terrassement. Le montage des 5 grues à tour sera réalisé jusqu'en janvier 2020.

L'année 2020 sera ensuite dédiée à la réalisation des ouvrages de génie civil (parking souterrain, fosse de stockage des OMr, bâtiments fours-chaudières / traitements des fumées et valorisation énergétique) ainsi qu'au montage des premiers équipements process.

- **Centre de valorisation énergétique de Saint-Ouen**

Le nouveau traitement des fumées :

Les travaux des lignes 2 et 1 ont été étalés sur deux années civiles distinctes (2020 pour la ligne 2 et 2021 pour la ligne 1). L'achèvement du projet est planifié pour la fin de l'année 2021, avec la mise en service de la condensation des fumées.

L'intégration urbaine :

L'échéancier de paiement a été remis à jour en fonction du planning d'exécution des travaux.

L'année 2020 verra l'achèvement des travaux relatifs au nouveau bâtiment mâchefers, aux infrastructures des bâtiments front de Seine accueillant à terme l'exploitant et les travaux de renforcement de la structure de la fosse OM nécessaires à la tenue du nouvel habillage de la partie haute du bâtiment.

Le traitement des eaux résiduaires :

Les travaux sur les infrastructures de traitement s'achèvent en 2020.

- **Centre de traitement multifilière de Romainville / Bobigny**

L'année 2020 sera en particulier consacrée à la mise au point puis au lancement de l'exécution du marché global de conception / réalisation / exploitation / maintenance et à la réalisation des prestations objet de la phase n°1 (études de conception et réalisation des dossiers relatifs aux autorisations administratives).

- **Partenariat d'Innovation Sycotm – SIAAP / Projet Cométhanisation**

La phase 1 de recherche et essais en laboratoire sur la co-méthanisation de boues, de FOR et de fumiers équins, ainsi que sur la minimisation et sur la valorisation des sous-produits s'achève. La phase 2 portera sur la réalisation d'une unité pilote qui débutera dès le premier trimestre 2020. Deux projets maximum seront retenus.

- **Co maitrise d'ouvrage Syctom – SIGEIF / Projet méthanisation Gennevilliers**

Le montage de type concessif est l'outil qui permet de répondre au besoin propre de chacun des deux syndicats (traitement et valorisation des déchets pour le Syctom et activité touchant au gaz pour le Sigeif) qui vont créer à ce titre un groupement d'autorités concédantes. L'année 2020 sera consacrée à la préparation du dossier de commande publique et les dépenses inscrites seront associées aux prestations d'assistance à maitrise d'ouvrage y afférent.

- **Centres de tri – adaptation des centres à l'extension des consignes de tri**

Centre de tri de NANTERRE :

Le projet sera achevé en 2020 (38 semaines d'exécution à compter de la délivrance du permis de construire escomptée en février 2020). La phase de conception est en cours de finalisation et les dépenses inscrites en 2020 porteront la réalisation des travaux suivants :

- Le remplacement intégral du process de tri datant de la mise en service initiale de l'équipement en 2004 et par conséquent obsolète en terme de performances et de conditions de travail,
- L'augmentation de la capacité de tri de 30.000 à 55.000 tonnes,
- La prise en compte les nouveaux objets à triés issus de l'élargissement des consignes de tri,
- L'adaptation de la logistique interne du centre pour permettre l'accueil dans de bonnes conditions de sécurité de gros porteurs apportant des déchets issus de centres de transfert.

Centre de tri PARIS 17 :

Les travaux sont à ce jour terminés. Le centre est actuellement en phase de mise en service industrielle.

Les crédits inscrits en 2020 sont associés au paiement du solde de la phase conception construction du marché conditionné par la réception du centre de tri.

La réception définitive de l'équipement est prévue au deuxième trimestre 2020 après une vérification de ses performances étalées sur une période de 40 semaines.

- **Centres de tri – amélioration, continue**

Centre de tri de SEVRAN

Le marché d'exploitation actuel du centre de tri se termine le 30 septembre 2020. Il est envisagé un marché d'exploitation intermédiaire d'une durée de 33 mois maximum (Tranche ferme de 24 mois + 3 tranches conditionnelles de 9 mois), pour permettre de préparer l'éventuel lancement d'une procédure d'exploitation en SEMOP à compter de 2022.

Le centre de tri de Sevrans est adapté pour recevoir les collectes sélectives issues des nouvelles consignes de tri élargies à l'ensemble des emballages en plastiques. Néanmoins, il convient de moderniser le process du centre de tri pour d'une part, l'adapter aux nouveaux standards plastiques définis par Citéo au printemps 2019 et d'autre part, permettre la valorisation des petits métaux.

Les travaux d'adaptation du centre de tri pourront être réalisés pendant le marché d'exploitation intermédiaire. Les crédits inscrits en 2020 portent ainsi sur les études préalables associées.

Centres de tri d'ISSEANE et de PARIS 15

Le Sycotom a décidé de reprendre à sa charge la réalisation des travaux d'espaces verts de ses centres en lieu et place des exploitants qui jusqu'alors disposait de cette compétence dans le cadre de leur marché d'exploitation.

Les marchés ont été lancés et Celui d'ISSEANE est en cours d'attribution. Les crédits afférents aux travaux associés sont inscrits en 2020.

C) Le remboursement de la dette : 30 M€ / 23,1 M€ au BP 2019

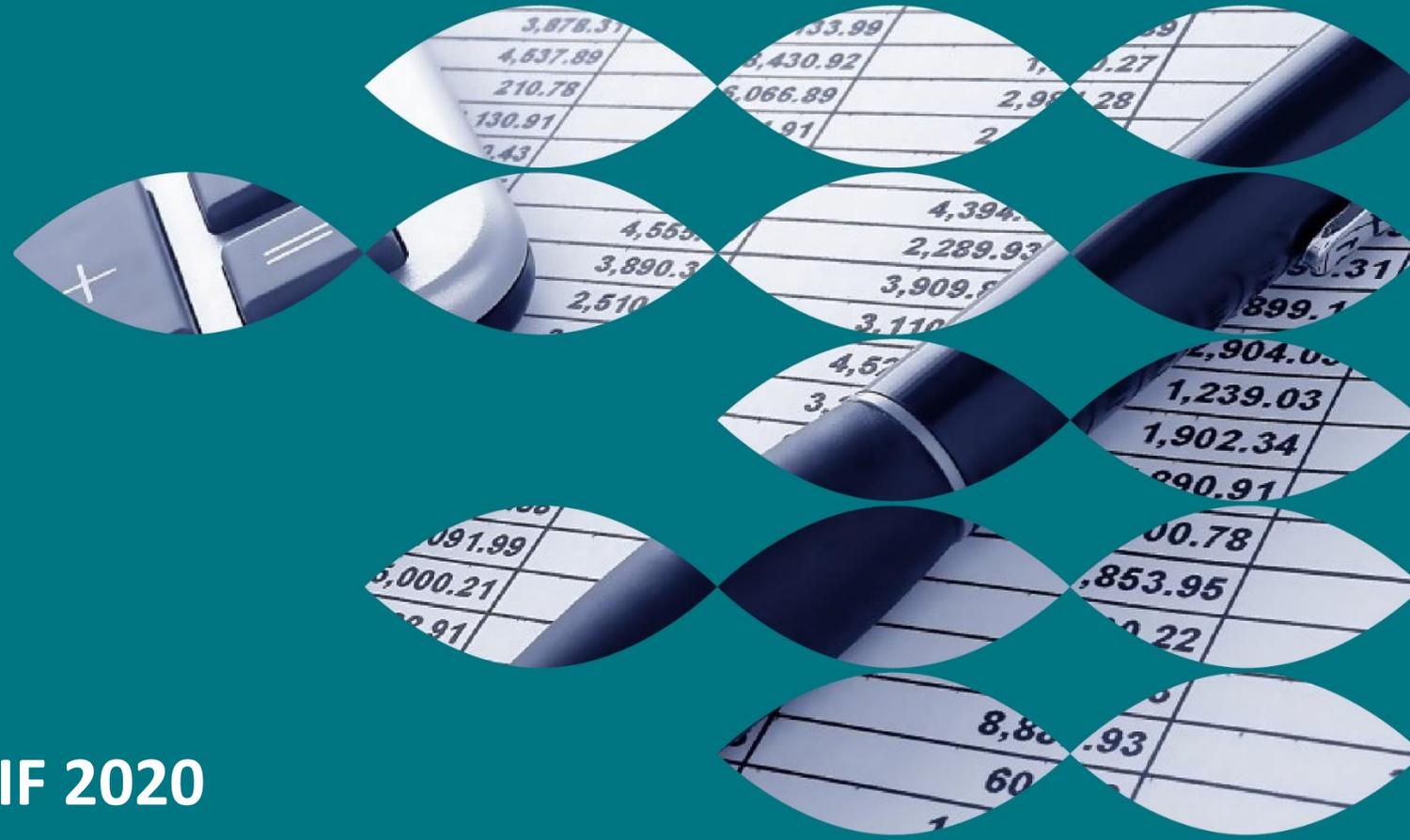
Les crédits prévus en 2020 s'élèvent à 30 M€ conformément au plan pluri annuel d'investissement.

D) Les opérations d'ordre : 10,5 M€ / 10,5 M€ au BP 2019

Il s'agit d'opérations comptables correspondant à la reprise de subventions transférables au compte de résultat (0,9 M€) et de transferts patrimoniaux (9,6 M€). Ces écritures trouvent leur contrepartie en recettes d'ordre d'investissement. Ces inscriptions sont donc neutres d'un point de vue budgétaire.



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers



BUDGET PRIMITIF 2020

SOMMAIRE

Pages	
	I - Informations générales
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
4	B - Modalités de vote du budget
	II- Présentation générale du budget
5	A1- Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
6 - 7	A2- Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
8 - 9	A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
10 - 11	B1- Balance générale du budget - Dépenses
12 - 13	B2- Balance générale du budget - Recettes
	III - Vote du budget
14 - 20	A1- Section de fonctionnement - Détail des dépenses
21 - 24	A2- Section de fonctionnement - Détail des recettes
25 - 28	B1- Section d'investissement - Détail des dépenses
29 - 33	B2- Section d'investissement - Détail des recettes
34 - 42	B3- Opérations d'équipement pour vote - Détail des chapitres et articles
	B3- Opérations d'équipement pour information - Détail chapitres, articles

IV - ANNEXES	
	A - Eléments du bilan
44 - 62	A1- Présentation croisée par fonction A1.1- Présentation croisée par fonction - fonctionnement A1.2- Présentation croisée par fonction - investissement
63 - 79	A2- Etat de la dette
80	A3- Méthodes utilisées pour les amortissements
81	A4- Etat des provisions
81	A5- Etalement des provisions
82 - 83	A6.1- Equilibre des opérations financières - dépenses
84 - 86	A6.2- Equilibre des opérations financières - recettes A7.1.1- Etat des dépenses, recettes services eau assainissement - fonctionnement A7.1.2- Etat des dépenses, recettes services eau assainissement - investissement A7.2.1- Etat des dépenses, recettes services assujettis à TVA - fonctionnement A7.2.2- Etat des dépenses, recettes services assujettis à TVA - investissement A7.3.1- Etat de la répartition de la TEOM - fonctionnement A7.3.2- Etat de la répartition de la TEOM - investissement
87	A8- Etat des charges transférées
88	A9- Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1- Variation du patrimoine (art. R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A10.2- Variation du patrimoine (art. R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A10.3- Opérations liées aux cessions A10.4- Variation du patrimoine (art. L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A10.5- Variation du patrimoine (art. L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties A11- Etat des travaux en régie A12- Emploi crédits communautaires (dans subvention globale)

IV - ANNEXES	
	B - Engagements hors bilan
89	B1.1- Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
89	B1.2- Calcul du ratio d'endettement
89	B1.3- Etat des contrats de crédit - bail
89	B1.4- Etat des contrats de partenariat public - privé
90	B1.5- Etat des autres engagements donnés
90	B1.6- Etat des engagements reçus
91 - 95	B1.7- Liste des concours attribués à des tiers (subventions)
96	B2.1- Etat des autorisations de programmes et des crédits de paiement afférents B2.2- Etat des autorisations d'engagements et de crédits de paiement afférents B3- Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale
	C - Autres éléments d'information
97 - 98	C1.1- Etat du personnel C1.2- Actions de formation des élus
99	C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris C3.1- Organismes auxquels adhère la commune, l'établissement C3.2- Liste des établissements publics créés C3.3- Liste des services individualisés dans un budget annexe
100	C3.4- Liste services assujettis à la TVA non érigés en budget annexe C3.5- Présentation agrégée budget principal, budgets annexes C3.6- Identification des flux croisés
	D - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures
101 - 103	D1- Décisions en matière de taux de contributions directes
104	D2- Arrêté et signatures

SYCTOM	BP 2020
---------------	----------------

I-A INFORMATIONS GENERALES

Informations statistiques	Valeurs
Population totale regroupée	5 799 590

Informations financières - ratios- EPCI non dotés d'une fiscalité propre et comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement/ Population	55,56 €
2	Produit des impositions directes/ Population	néant
3	Recettes réelles de fonctionnement/ Population	65,06 €
4	Dépenses d'équipement brut/ Population	56,16 €
5	Encours de la dette/ Population	104,08 €
6	DGF / Population	néant
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	2,74%
8	Coefficients de mobilisation du potentiel fiscal	néant
9	Dépenses réelles de fonctionnement + capital de la dette (hors gestion active de la dette) / recettes réelles de fonctionnement	93,31%
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	86,31%
11	Encours de la dette au 1er Janvier 2020 / recettes réelles de fonctionnement	159,98%

Etat des garanties et dettes (art L2252-1 du CGCT)	Valeurs	Pour mémoire: recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités garanties à échoir dans l'exercice	néant	
Annuité nette de la dette de l'exercice (hors gestion de dette)	43 443 569 €	
Encours de la dette directe au 1er janvier 2020	603 621 619 €	
		377 317 289 €

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3
 - sans vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : Néant

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont :
- semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

- IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent .

- V - Le présent budget a été voté :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	388 244 289.08	388 244 289.08
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		388 244 289.08	388 244 289.08

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	369 171 317.92	369 171 317.92
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		369 171 317.92	369 171 317.92

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET		757 415 607.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	275 065 174.00	281 915 746.34	281 915 746.34
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 515 500.00	8 841 500.00	8 841 500.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 800 000.00	1 053 000.00	1 053 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 712 800.00	16 533 000.00	16 533 000.00
Total des dépenses de gestion courante		305 093 474.00	308 343 246.34	308 343 246.34
66	CHARGES FINANCIERES	14 829 770.00	13 357 761.27	13 357 761.27
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	513 000.00	513 000.00	513 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS			
76	PRODUITS FINANCIERS			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		320 436 244.00	322 214 007.61	322 214 007.61
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	54 200 000.00	66 030 281.47	66 030 281.47
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		54 200 000.00	66 030 281.47	66 030 281.47
TOTAL		374 636 244.00	388 244 289.08	388 244 289.08

+

D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	388 244 289.08
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
013	ATTENUATION DE CHARGES	103 000.00	103 000.00	103 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVIC	244 014 087.00	245 025 394.40	245 025 394.40
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	38 552 000.00	38 054 000.00	38 054 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	90 790 157.00	94 134 894.68	94 134 894.68
Total des recettes de gestion courante		373 459 244.00	377 317 289.08	377 317 289.08
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	250 000.00	10 000 000.00	10 000 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
Total des recettes réelles de fonctionnement		373 709 244.00	387 317 289.08	387 317 289.08
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	927 000.00	927 000.00	927 000.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		927 000.00	927 000.00	927 000.00
TOTAL		374 636 244.00	388 244 289.08	388 244 289.08

+

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	388 244 289.08
--	----------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	65 103 281.47
---	---------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
20 204 21 44	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES Total des opérations d'équipement	266 979 408.47	325 676 248.88	325 676 248.88
Total des dépenses d'équipement		266 979 408.47	325 676 248.88	325 676 248.88
16 26 27	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES PARTIC. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23 058 213.63 75 000.00	29 858 529.04 75 000.00 10 010 000.00	29 858 529.04 75 000.00 10 000.00
Total des dépenses financières		23 133 213.63	39 943 529.04	29 943 529.04
45x1	Total des opérations pour compte de tiers	1 778 000.00	3 024 540.00	3 024 540.00
Total des dépenses réelles d'investissement		291 890 622.10	368 644 317.92	358 644 317.92
<i>040</i> <i>041</i>	<i>OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</i> <i>OPERATIONS PATRIMONIALES</i>	<i>927 000.00</i> <i>9 600 000.00</i>	<i>927 000.00</i> <i>9 600 000.00</i>	<i>927 000.00</i> <i>9 600 000.00</i>
Total des dépenses d'ordre d'investissement		10 527 000.00	10 527 000.00	10 527 000.00
TOTAL		302 417 622.10	379 171 317.92	369 171 317.92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	369 171 317.92
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	808 250.00	1 382 150.00	1 382 150.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	231 444 302.10	264 948 757.23	264 948 757.23
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		232 252 552.10	266 330 907.23	266 330 907.23
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	4 500 000.00	24 185 589.22	24 185 589.22
1068	Excédents de fonct. capitalisés			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	87 070.00		
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières		4 587 070.00	24 185 589.22	24 185 589.22
45x2	Total des opérations pour compte de tiers	1 778 000.00	3 024 540.00	3 024 540.00
Total des recettes réelles d'investissement		238 617 622.10	293 541 036.45	293 541 036.45
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	54 200 000.00	66 030 281.47	66 030 281.47
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00	9 600 000.00	9 600 000.00
Total des recettes d'ordre d'investissement		63 800 000.00	75 630 281.47	75 630 281.47
TOTAL		302 417 622.10	369 171 317.92	369 171 317.92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	369 171 317.92
---	----------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	65 103 281.47
--	------------------------------	---------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	281 915 746.34		281 915 746.34
012	CHARGES DE PERSONNEL	8 841 500.00		8 841 500.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 053 000.00		1 053 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 533 000.00		16 533 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	13 357 761.27		13 357 761.27
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	513 000.00		513 000.00
68	Dotations aux amortissements et provisions		66 030 281.47	66 030 281.47
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Dépenses de fonctionnement - Total	322 214 007.61	66 030 281.47	388 244 289.08
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				388 244 289.08

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	<i>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</i>		<i>927 000.00</i>	<i>927 000.00</i>
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	29 858 529.04		29 858 529.04
	Total des opérations d'équipement	325 676 248.88		325 676 248.88
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)		9 600 000.00	9 600 000.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES PARTIC.	75 000.00		75 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00		10 000.00
45x-1	Total des opérations pour compte de tiers	3 024 540.00		3 024 540.00
	Dépenses d'investissement - Total	358 644 317.92	10 527 000.00	369 171 317.92
				+
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				369 171 317.92

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATION DE CHARGES	103 000.00		103 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVIC	245 025 394.40		245 025 394.40
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	38 054 000.00		38 054 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	94 134 894.68		94 134 894.68
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000 000.00	927 000.00	10 927 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
	Recettes de fonctionnement - Total	387 317 289.08	927 000.00	388 244 289.08
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				388 244 289.08

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	24 185 589.22		24 185 589.22
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 382 150.00		1 382 150.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	264 948 757.23		264 948 757.23
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		5 100 000.00	5 100 000.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		4 500 000.00	4 500 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		66 030 281.47	66 030 281.47
45x-2	Total des opérations pour compte de tiers	3 024 540.00		3 024 540.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Recettes d'investissement - Total	293 541 036.45	75 630 281.47	369 171 317.92
				+
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
				+
AFFECTATION AU COMPTE 1068				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				369 171 317.92

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	275 065 174.00	281 915 746.34	281 915 746.34
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	2 040 506.00	5 095 833.00	5 095 833.00
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
	FOURNITURES NON STOCKABLES			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT		2 000.00	2 000.00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	339 000.00	1 584 000.00	1 584 000.00
60613	CHAUFFAGE URBAIN		2 000.00	2 000.00
	FOURNITURES NON STOCKEES			
60622	CARBURANTS	5 000.00	2 500.00	2 500.00
60623	ALIMENTATION	10 000.00	10 000.00	10 000.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	6 000.00	6 000.00	6 000.00
	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT			
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	44 200.00	40 500.00	40 500.00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	4 000.00	18 000.00	18 000.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	36 000.00	27 000.00	27 000.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	20 450.00	20 500.00	20 500.00
6078	ACHATS DE MARCHANDISES AUTRES MARCHANDISES	1 575 856.00	3 383 333.00	3 383 333.00
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	249 300 215.00	251 074 570.34	251 074 570.34
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	242 816 949.00	244 379 470.34	244 379 470.34
	LOCATIONS			
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	3 095 984.00	3 192 600.00	3 192 600.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	35 000.00	75 400.00	75 400.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	473 000.00	453 400.00	453 400.00
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
615228	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS AUTRES BATIMENTS	76 000.00	15 000.00	15 000.00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS MATERIEL ROULANT	12 000.00	8 000.00	8 000.00
6156	MAINTENANCE	375 140.00	502 500.00	502 500.00
6161	PRIMES D'ASSURANCE MULTIRISQUES	34 000.00	34 000.00	34 000.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	2 192 142.00	2 215 000.00	2 215 000.00
6182	DIVERS DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	58 000.00	62 000.00	62 000.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	100 000.00	100 000.00	100 000.00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	10 000.00	13 000.00	13 000.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	22 000.00	24 200.00	24 200.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	14 575 453.00	16 174 843.00	16 174 843.00
6225	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	120.00	120.00	120.00
6226	HONORAIRES	1 088 000.00	982 600.00	982 600.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	20 000.00	15 000.00	15 000.00
6228	DIVERS	51 000.00	50 000.00	50 000.00
6231	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES ANNONCES ET INSERTIONS	120 000.00	206 000.00	206 000.00
6232	FETES ET CEREMONIES	73 500.00	75 600.00	75 600.00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	521 036.00	114 300.00	114 300.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	436 884.00	342 566.00	342 566.00
6238	DIVERS	399 400.00	458 600.00	458 600.00
6241	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS TRANSPORTS DE BIENS	59 080.00	53 000.00	53 000.00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	8 000.00	3 000.00	3 000.00
6248	DIVERS	35 000.00	30 000.00	30 000.00
6251	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS	86 000.00	73 000.00	73 000.00
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT	1 500.00		
6256	MISSIONS	10 000.00	25 000.00	25 000.00
6257	RECEPTIONS	105 000.00	118 500.00	118 500.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
6261	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			
6262	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	23 000.00	23 000.00	23 000.00
	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	91 500.00	59 000.00	59 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	20 000.00	3 000.00	3 000.00
	DIVERS			
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	187 070.00	273 202.00	273 202.00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS)	498 000.00	487 000.00	487 000.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	74 000.00	82 000.00	82 000.00
6284	REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS	930 000.00	20 000.00	20 000.00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	9 737 363.00	12 680 355.00	12 680 355.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	9 149 000.00	9 570 500.00	9 570 500.00
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)			
	IMPOTS DIRECTS			
63512	TAXES FONCIERES	7 827 000.00	8 072 000.00	8 072 000.00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	76 000.00	254 000.00	254 000.00
6358	AUTRES DROITS	1 500.00	1 500.00	1 500.00
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	1 244 500.00	1 243 000.00	1 243 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 515 500.00	8 841 500.00	8 841 500.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	86 000.00	35 000.00	35 000.00
	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE			
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	86 000.00	35 000.00	35 000.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	79 500.00	76 000.00	76 000.00
	IMPOTS, TAXES ET VERS. SUR REMUN. (AUTRES ORGANIS.			
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	79 500.00	76 000.00	76 000.00
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	9 350 000.00	8 730 500.00	8 730 500.00
	REMUNERATIONS DU PERSONNEL			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
64111	PERSONNEL TITULAIRE			
64112	REMUNERATION PRINCIPALE	2 765 000.00	2 525 000.00	2 525 000.00
64118	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	151 000.00	144 000.00	144 000.00
64118	AUTRES INDEMNITES	1 520 000.00	1 325 000.00	1 325 000.00
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE			
64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	2 090 000.00	2 055 000.00	2 055 000.00
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	31 500.00	35 000.00	35 000.00
6451	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE			
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	1 125 000.00	1 100 000.00	1 100 000.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 080 000.00	1 010 000.00	1 010 000.00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	135 000.00	99 000.00	99 000.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	120 000.00	115 000.00	115 000.00
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	16 000.00	14 000.00	14 000.00
6457	COTISATIONS SOCIALES LIEES A L'APPRENTISSAGE	2 500.00	2 500.00	2 500.00
6471	AUTRES CHARGES SOCIALES			
6471	PRESTATIONS VERSEES POUR LE COMPTE DU F.N.A.L.	25 000.00	23 000.00	23 000.00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	35 000.00	32 000.00	32 000.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	11 000.00	11 000.00	11 000.00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	240 000.00		
6488	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			
6488	AUTRES CHARGES	3 000.00	240 000.00	240 000.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 800 000.00	1 053 000.00	1 053 000.00
- 70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	1 800 000.00	1 053 000.00	1 053 000.00
70619	PRESTATIONS DE SERVICES			
70619	REDEVANCES D'ENLEVEMENT DES ORDURES ET DECHETS REVERS. SUR REDEVANCES D'ENLEV. DES ORDURES	1 800 000.00	1 053 000.00	1 053 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 712 800.00	16 533 000.00	16 533 000.00
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 712 800.00	16 533 000.00	16 533 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
6531	INDEMN. FRAIS DE MISSION ET DE FORM. MAIRES ET ADJ			
	IMDEMNITES	150 000.00	150 000.00	150 000.00
6532	FRAIS DE MISSION	50 000.00	50 000.00	50 000.00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	20 000.00	20 000.00	20 000.00
6535	FORMATION	20 000.00	20 000.00	20 000.00
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	5 000.00	5 000.00	5 000.00
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES			
	SUBV. FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS			
65733	DEPARTEMENTS		30 000.00	30 000.00
657348	AUTRES COMMUNES	4 711 000.00	3 690 000.00	3 690 000.00
657358	AUTRES GROUPEMENTS	11 558 000.00	10 607 000.00	10 607 000.00
6574	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	2 198 000.00	1 961 000.00	1 961 000.00
65888	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE AUTRES	800.00		
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656		305 093 474.00	308 343 246.34	308 343 246.34
66	CHARGES FINANCIERES	14 829 770.00	13 357 761.27	13 357 761.27
- 66 -	CHARGES FINANCIERES	14 829 770.00	13 357 761.27	13 357 761.27
	CHARGES D'INTERETS			
	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES			
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	15 192 721.00	13 585 039.91	13 585 039.91
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNES	-412 951.00	-289 778.64	-289 778.64
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	50 000.00		
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES AUTRES		62 500.00	62 500.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	513 000.00	513 000.00	513 000.00
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	513 000.00	513 000.00	513 000.00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERAT. DE GESTION	10 000.00	10 000.00	10 000.00
6714	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	13 000.00	13 000.00	13 000.00
6718	BOURSES ET PRIX	215 000.00	215 000.00	215 000.00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION	75 000.00	75 000.00	75 000.00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	200 000.00	200 000.00	200 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022		320 436 244.00	322 214 007.61	322 214 007.61

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	54 200 000.00	66 030 281.47	66 030 281.47
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	54 200 000.00	66 030 281.47	66 030 281.47
6811	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	54 200 000.00	66 030 281.47	66 030 281.47
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		54 200 000.00	66 030 281.47	66 030 281.47
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		54 200 000.00	66 030 281.47	66 030 281.47
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		374 636 244.00	388 244 289.08	388 244 289.08
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				388 244 289.08

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	5 358 149.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 647 927.64
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-289 778.64

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
013	ATTENUATION DE CHARGES	103 000.00	103 000.00	103 000.00
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS			
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS			
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	103 000.00	103 000.00	103 000.00
6419	REMUNERATIONS DU PERSONNEL REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	25 000.00	25 000.00	25 000.00
6479	AUTRES CHARGES SOCIALES REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES	78 000.00	78 000.00	78 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVIC	244 014 087.00	245 025 394.40	245 025 394.40
- 70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	244 014 087.00	245 025 394.40	245 025 394.40
70688	PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES REDEVANCES ET DROITS AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	243 868 229.00	244 603 584.00	244 603 584.00
7078	VENTES DE MARCHANDISES AUTRES MARCHANDISES	145 858.00	421 810.40	421 810.40
73	IMPOTS ET TAXES			
- 73 -	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	38 552 000.00	38 054 000.00	38 054 000.00
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	38 552 000.00	38 054 000.00	38 054 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
74718	PARTICIPATIONS ETAT AUTRES	65 000.00		
7472 7478	REGIONS AUTRES ORGANISMES	125 000.00 38 362 000.00	125 000.00 37 929 000.00	125 000.00 37 929 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	90 790 157.00	94 134 894.68	94 134 894.68
- 75 - 752	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE REVENUS DES IMMEUBLES	90 790 157.00 579 300.00	94 134 894.68 696 603.17	94 134 894.68 696 603.17
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	90 210 857.00	93 438 291.51	93 438 291.51
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		373 459 244.00	377 317 289.08	377 317 289.08
76	PRODUITS FINANCIERS			
- 76 -	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	250 000.00	10 000 000.00	10 000 000.00
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	250 000.00	10 000 000.00	10 000 000.00
7718	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.		10 000 000.00	10 000 000.00
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	250 000.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
- 78 -	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		373 709 244.00	387 317 289.08	387 317 289.08

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	927 000.00	927 000.00	927 000.00
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSF. CPTE DE RESULTA	927 000.00 927 000.00	927 000.00 927 000.00	927 000.00 927 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		927 000.00	927 000.00	927 000.00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		374 636 244.00	388 244 289.08	388 244 289.08
RESTES A REALISER N-1				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				388 244 289.08

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	200201 AMELIORATION CONTINUE DES 2019	17 545 145.87	5 228 219.00	5 228 219.00
	200301 RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES 2019	91 490 549.00	130 998 287.36	130 998 287.36
	200502 COMETHANISATION DES 2019	2 738 000.00	4 358 040.00	4 358 040.00
	201101 RENOVATION SAINT OUEN DES 2019	88 919 247.00	79 523 523.39	79 523 523.39
	201301 EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019	52 758 166.60	58 269 339.13	58 269 339.13
	201601 RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019	5 880 000.00	38 814 000.00	38 814 000.00
	201902 FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 2019	2 382 300.00	2 508 000.00	2 508 000.00
	201903 PLANS PREVENTION 2015-2020	5 266 000.00	5 906 840.00	5 906 840.00
	201904 BIODECHETS		70 000.00	70 000.00
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	266 979 408.47	325 676 248.88	325 676 248.88
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	23 058 213.63	29 858 529.04	29 858 529.04
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	23 058 213.63	29 858 529.04	29 858 529.04
	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
1641	EMPRUNTS EN EUROS	23 058 213.63	29 858 529.04	29 858 529.04
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES PARTIC.	75 000.00	75 000.00	75 000.00
- 26 - 261	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PART. TITRES DE PARTICIPATION	75 000.00 75 000.00	75 000.00 75 000.00	75 000.00 75 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		10 010 000.00	10 000.00
- 27 - 274 275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES		10 010 000.00 10 000 000.00 10 000.00	10 000.00 10 000.00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		23 133 213.63	39 943 529.04	29 943 529.04
458145 458146	PART SIAAP DEPENSES - OPE 45 PART SIGEIF DEPENSES - OPE 46	1 778 000.00	2 858 040.00 166 500.00	2 858 040.00 166 500.00
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		1 778 000.00	3 024 540.00	3 024 540.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		291 890 622.10	368 644 317.92	358 644 317.92

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	927 000.00	927 000.00	927 000.00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	927 000.00	927 000.00	927 000.00
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	927 000.00	927 000.00	927 000.00
	SUBV. INVEST. TRANSFEREES AU CPTE DE RESULTAT			
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS			
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	489 000.00	489 000.00	489 000.00
13912	REGIONS	328 000.00	328 000.00	328 000.00
13913	DEPARTEMENTS	18 000.00	18 000.00	18 000.00
139158	AUTRES GROUPEMENTS	5 000.00	5 000.00	5 000.00
13918	AUTRES	87 000.00	87 000.00	87 000.00
	<i>Charges transférées</i>			
	NEUTRALISATIONS ET REALISATIONS D'OPERATIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00	9 600 000.00	9 600 000.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	9 600 000.00	9 600 000.00	9 600 000.00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	5 100 000.00	5 100 000.00	5 100 000.00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	4 500 000.00	4 500 000.00	4 500 000.00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	10 527 000.00	10 527 000.00	10 527 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre / Article	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		302 417 622.10	379 171 317.92	369 171 317.92
RESTES A REALISER N-1				
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				369 171 317.92

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	808 250.00	1 382 150.00	1 382 150.00
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	808 250.00	1 382 150.00	1 382 150.00
1311	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	148 250.00	247 750.00	247 750.00
1312	REGIONS	160 000.00	289 400.00	289 400.00
13158	GRP DE COLLECTIVITES ET COLLEC A STATUT PARTICULIE AUTRES GROUPEMENTS	500 000.00	500 000.00	500 000.00
1318	AUTRES		345 000.00	345 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	231 444 302.10	264 948 757.23	264 948 757.23
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	231 444 302.10	264 948 757.23	264 948 757.23
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS EMPRUNTS EN EUROS	231 444 302.10	264 948 757.23	264 948 757.23
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS			
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		232 252 552.10	266 330 907.23	266 330 907.23

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	4 500 000.00	24 185 589.22	24 185 589.22
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	4 500 000.00	24 185 589.22	24 185 589.22
10222	DOTATIONS ET FONDS D'INVESTISSEMENT FONDS D'INVESTISSEMENT F.C.T.V.A.	4 500 000.00	24 185 589.22	24 185 589.22
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	87 070.00		
- 27 - 275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	87 070.00 87 070.00		
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	4 587 070.00	24 185 589.22	24 185 589.22
458245 458246	PART SIAAP RECETTES - OPE 45 PART SIGEIF RECETTES - OPE 46	1 778 000.00	2 858 040.00 166 500.00	2 858 040.00 166 500.00
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 778 000.00	3 024 540.00	3 024 540.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	238 617 622.10	293 541 036.45	293 541 036.45

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	54 200 000.00	66 030 281.47	66 030 281.47
- 21 -	NEUTRALISATIONS ET REALISATIONS D'OPERATIONS IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	54 200 000.00	66 030 281.47	66 030 281.47
28031	FRAIS ETUDES, RECH. ET DE DEVELOP. ET D'INSERT. FRAIS D'ETUDES	947 000.00	4 251 005.08	4 251 005.08
2804131	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES		2 553.00	2 553.00
2804132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	495 000.00	492 965.87	492 965.87
28041482	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	464 000.00	1 738 944.67	1 738 944.67
28041581	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES		1 110.00	1 110.00
28041582	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	18 000.00	65 057.00	65 057.00
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	52 000.00	82 849.15	82 849.15
2804412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	193 000.00	192 820.00	192 820.00
2804422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	231 000.00		
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS,LICENCES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	1 000.00	302 004.50	302 004.50
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28121	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES		947.00	947.00
28128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	1 000.00	397.00	397.00
281318	CONSTRUCTIONS AUTRES BATIMENTS PUBLICS	630 000.00	630 000.00	630 000.00
28135	INSTALL.GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS	69 000.00	68 158.89	68 158.89
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	15 800 000.00	15 839 804.01	15 839 804.01

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
28141	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI			
	BATIMENTS PUBLICS	1 043 000.00	1 173 074.00	1 173 074.00
28145	INSTALLATIONS GALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	453 000.00	1 120 814.00	1 120 814.00
28148	AUTRES CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	48 000.00	47 845.00	47 845.00
28151	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
	RESEAUX DE VOIRIE	1 000.00	238.00	238.00
281568	AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE, DEFENSE CIVILE	2 000.00	2 072.00	2 072.00
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	22 370 000.00	29 415 928.62	29 415 928.62
281738	IMMO. CORPORELLES RECUES AU TITRE D'UNE MISE DISPO.			
	AUTRES CONSTRUCTIONS	1 175 000.00	1 169 309.00	1 169 309.00
281758	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	9 716 000.00	8 860 761.00	8 860 761.00
28181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	241 000.00	269 814.52	269 814.52
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	3 000.00	6 381.83	6 381.83
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	123 000.00	265 675.87	265 675.87
28184	MOBILIER	15 000.00	12 575.66	12 575.66
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	109 000.00	17 175.80	17 175.80
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		54 200 000.00	66 030 281.47	66 030 281.47
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00	9 600 000.00	9 600 000.00
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 100 000.00	5 100 000.00	5 100 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT			
	FRAIS D'ETUDES	5 100 000.00	5 100 000.00	5 100 000.00
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 500 000.00	4 500 000.00	4 500 000.00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	4 500 000.00	4 500 000.00	4 500 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre / Article	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		63 800 000.00	75 630 281.47	75 630 281.47
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		302 417 622.10	369 171 317.92	369 171 317.92
RESTES A REALISER N-1				
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				369 171 317.92

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 200201

Libellé : AMELIORATION CONTINUE DES 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
	TOTAL DEPENSES	17 545 145.87	5 228 219.00	5 228 219.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	17 545 145.87	5 228 219.00	5 228 219.00
2313	CONSTRUCTIONS	390 000.00	1 200 000.00	1 200 000.00
2314	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI		300 000.00	300 000.00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	6 177 830.87	3 728 219.00	3 728 219.00
2317	IMMO. CORPORELLES RECUES AU TITRE DE MISE A DISPO	10 977 315.00		
	TOTAL RECETTES	148 250.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	148 250.00		
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	148 250.00		
	Besoin(-) / Excédent(+)	-17 396 895.87	-5 228 219.00	-5 228 219.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	5 228 219.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 200301

Libellé : RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
	TOTAL DEPENSES	91 490 549.00	130 998 287.36	130 998 287.36
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	900 000.00	800 000.00	800 000.00
2111	TERRAINS NUS	900 000.00	800 000.00	800 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	90 590 549.00	130 198 287.36	130 198 287.36
2317	IMMO. CORPORELLES RECUES AU TITRE DE MISE A DISPO	90 590 549.00	130 198 287.36	130 198 287.36
	TOTAL RECETTES			
	Besoin(-) / Excédent(+)	-91 490 549.00	-130 998 287.36	-130 998 287.36

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	130 998 287.36
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 200502

Libellé : COMETHANISATION DES 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
	TOTAL DEPENSES	2 738 000.00	4 358 040.00	4 358 040.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 738 000.00	4 358 040.00	4 358 040.00
2031	FRAIS D'ETUDES	2 738 000.00	4 358 040.00	4 358 040.00
	TOTAL RECETTES		28 150.00	28 150.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		28 150.00	28 150.00
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		13 750.00	13 750.00
1312	REGIONS		14 400.00	14 400.00
	Besoin(-) / Excédent(+)	-2 738 000.00	-4 329 890.00	-4 329 890.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	4 329 890.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201101

Libellé : RENOVATION SAINT OUEN DES 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
	TOTAL DEPENSES	88 919 247.00	79 523 523.39	79 523 523.39
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 156 100.00	2 000 000.00	2 000 000.00
2111	TERRAINS NUS	2 156 100.00	2 000 000.00	2 000 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	86 763 147.00	77 523 523.39	77 523 523.39
2313	CONSTRUCTIONS	40 739 390.00	46 655 218.94	46 655 218.94
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	46 023 757.00	30 868 304.45	30 868 304.45
	TOTAL RECETTES	500 000.00	979 000.00	979 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	500 000.00	979 000.00	979 000.00
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		134 000.00	134 000.00
13158	AUTRES GROUPEMENTS	500 000.00	500 000.00	500 000.00
1318	AUTRES		345 000.00	345 000.00
	Besoin(-) / Excédent(+)	-88 419 247.00	-78 544 523.39	-78 544 523.39

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	78 544 523.39
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201301

Libellé : EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
	TOTAL DEPENSES	52 758 166.60	58 269 339.13	58 269 339.13
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	52 758 166.60	58 269 339.13	58 269 339.13
2314	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	52 758 166.60	11 093 569.13	11 093 569.13
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		47 175 770.00	47 175 770.00
	TOTAL RECETTES		375 000.00	375 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		375 000.00	375 000.00
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		100 000.00	100 000.00
1312	REGIONS		275 000.00	275 000.00
	Besoin(-) / Excédent(+)	-52 758 166.60	-57 894 339.13	-57 894 339.13

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	57 894 339.13
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201601

Libellé : RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
	TOTAL DEPENSES	5 880 000.00	38 814 000.00	38 814 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 280 000.00	2 939 000.00	2 939 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES	5 280 000.00	2 939 000.00	2 939 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	600 000.00		
2111	TERRAINS NUS	600 000.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		35 875 000.00	35 875 000.00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		35 875 000.00	35 875 000.00
	Besoin(-) / Excédent(+)	-5 880 000.00	-38 814 000.00	-38 814 000.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	38 814 000.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201902

Libellé : FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
	TOTAL DEPENSES	2 382 300.00	2 508 000.00	2 508 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 509 000.00	1 386 000.00	1 386 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES	1 000 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	509 000.00	386 000.00	386 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	873 300.00	1 122 000.00	1 122 000.00
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	439 000.00	443 000.00	443 000.00
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	54 100.00		
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	346 200.00	645 000.00	645 000.00
2184	MOBILIER	30 000.00	30 000.00	30 000.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 000.00	4 000.00	4 000.00
	Besoin(-) / Excédent(+)	-2 382 300.00	-2 508 000.00	-2 508 000.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	2 508 000.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201903

Libellé : PLANS PREVENTION 2015-2020

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
	TOTAL DEPENSES	5 266 000.00	5 906 840.00	5 906 840.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	5 266 000.00	5 900 000.00	5 900 000.00
204131	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	25 000.00	170 000.00	170 000.00
2041481	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES		550 000.00	550 000.00
2041482	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	666 000.00	730 000.00	730 000.00
2041581	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES		880 000.00	880 000.00
2041582	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 884 000.00	2 000 000.00	2 000 000.00
20421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES		170 000.00	170 000.00
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 691 000.00	1 400 000.00	1 400 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6 840.00	6 840.00
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		6 840.00	6 840.00
	Besoin(-) / Excédent(+)	-5 266 000.00	-5 906 840.00	-5 906 840.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	5 906 840.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201904

Libellé : BIODECHETS

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
	TOTAL DEPENSES		70 000.00	70 000.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		70 000.00	70 000.00
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		70 000.00	70 000.00
	Besoin(-) / Excédent(+)	0.00	-70 000.00	-70 000.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	70 000.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

ANNEXES

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
DEPENSES				
	Dépenses réelles	358 644 317.92		358 644 317.92
	Equipements municipaux	319 706 248.88		319 706 248.88
	Equip. non municipaux	5 970 000.00		5 970 000.00
	Opérations financières	29 943 529.04		
	Dépenses d'ordre	10 527 000.00		
	Total dépenses de l'exercice	369 171 317.92		369 171 317.92
	RAR N-1 et reports			
	Total cumulé dépenses	369 171 317.92		369 171 317.92
RECETTES				
	Total recettes de l'exercice	369 171 317.92		369 171 317.92
	RAR N-1 et reports			
	Total cumulé recettes	369 171 317.92		369 171 317.92

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
DEPENSES				
Total dépenses de l'exercice		388 244 288.91		388 244 288.91
RAR N-1 et reports				
Total cumulé dépenses		388 244 288.91		388 244 288.91
RECETTES				
Total recettes de l'exercice		388 244 288.91		388 244 288.91
RAR N-1 et reports				
Total cumulé recettes		388 244 288.91		388 244 288.91

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
Total dépenses		369 171 317.92		369 171 317.92
Dépenses réelles		358 644 317.92		358 644 317.92
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	29 858 529.04		29 858 529.04
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES	75 000.00		75 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00		10 000.00
44	ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES			
Opérations d'équipement		325 676 248.88		325 676 248.88
200201	AMELIORATION CONTINUE DES 2019	5 228 219.00		5 228 219.00
200301	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES	130 998 287.36		130 998 287.36
200501	CONSTRUCTION PARIS 17 DES 2019			
200502	COMETHANISATION DES 2019	4 358 040.00		4 358 040.00
201101	RENOVATION SAINT OUEN DES 2019	79 523 523.39		79 523 523.39
201301	EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019	58 269 339.13		58 269 339.13
201601	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019	38 814 000.00		38 814 000.00
201902	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE	2 508 000.00		2 508 000.00
201903	PLANS PREVENTION 2015-2020	5 906 840.00		5 906 840.00
201904	BIODECHETS	70 000.00		70 000.00
Opérations pour compte de tiers		3 024 540.00		3 024 540.00
Dépenses d'ordre		10 527 000.00		10 527 000.00
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	927 000.00		927 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00		9 600 000.00
Total recettes		369 171 317.92		369 171 317.92
Recettes réelles		293 541 036.45		293 541 036.45
024	PRODUITS DES CESSIONS			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	24 185 589.22		24 185 589.22
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 382 150.00		1 382 150.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	264 948 757.23		264 948 757.23
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Opérations pour compte de tiers		3 024 540.00		3 024 540.00
Recettes d'ordre		75 630 281.47		75 630 281.47
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	66 030 281.47		66 030 281.47
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00		9 600 000.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
Total dépenses		388 244 288.91		388 244 288.91
Dépenses réelles		322 214 007.61		322 214 007.61
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	281 915 746.34		281 915 746.34
012	CHARGES DE PERSONNEL	8 841 500.00		8 841 500.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 053 000.00		1 053 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 533 000.00		16 533 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	13 357 761.27		13 357 761.27
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	513 000.00		513 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS			
76	PRODUITS FINANCIERS			
Dépenses d'ordre		66 030 281.30		66 030 281.30
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	66 030 281.30		66 030 281.30
Total recettes		388 244 288.91		388 244 288.91
Recettes réelles		387 317 288.91		387 317 288.91
013	ATTENUATION DE CHARGES	103 000.00		103 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS	245 025 394.40		245 025 394.40
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	38 054 000.00		38 054 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	94 134 894.51		94 134 894.51
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000 000.00		10 000 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION			
Recettes d'ordre		927 000.00		927 000.00
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	927 000.00		927 000.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
DEPENSES				
Total dépenses de l'exercice		388 244 288.91		388 244 288.91
RAR N-1 et reports				
Total cumulé dépenses		388 244 288.91		388 244 288.91
RECETTES				
Total recettes de l'exercice		388 244 288.91		388 244 288.91
RAR N-1 et reports				
Total cumulé recettes		388 244 288.91		388 244 288.91

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
Total dépenses		388 244 288.91		388 244 288.91
Dépenses réelles		322 214 007.61		322 214 007.61
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	281 915 746.34		281 915 746.34
012	CHARGES DE PERSONNEL	8 841 500.00		8 841 500.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 053 000.00		1 053 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 533 000.00		16 533 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	13 357 761.27		13 357 761.27
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	513 000.00		513 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS			
76	PRODUITS FINANCIERS			
Dépenses d'ordre		66 030 281.30		66 030 281.30
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	66 030 281.30		66 030 281.30

Total recettes		388 244 288.91		388 244 288.91
Recettes réelles		387 317 288.91		387 317 288.91
013	ATTENUATION DE CHARGES	103 000.00		103 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS	245 025 394.40		245 025 394.40
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	38 054 000.00		38 054 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	94 134 894.51		94 134 894.51
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000 000.00		10 000 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION			
Recettes d'ordre		927 000.00		927 000.00
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	927 000.00		927 000.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL	81 SERVICES URBAINS
DEPENSES		388 244 288.91	388 244 288.91
Dépenses de l'exercice		388 244 288.91	388 244 288.91
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	281 915 746.34	281 915 746.34
012	CHARGES DE PERSONNEL	8 841 500.00	8 841 500.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 053 000.00	1 053 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 533 000.00	16 533 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	13 357 761.27	13 357 761.27
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	513 000.00	513 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS		
76	PRODUITS FINANCIERS		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	66 030 281.30	66 030 281.30
Restes à réaliser - reports			
RECETTES		388 244 288.91	388 244 288.91
Recettes de l'exercice		388 244 288.91	388 244 288.91
013	ATTENUATION DE CHARGES	103 000.00	103 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS	245 025 394.40	245 025 394.40
73	IMPOTS ET TAXES		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	38 054 000.00	38 054 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	94 134 894.51	94 134 894.51
76	PRODUITS FINANCIERS		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000 000.00	10 000 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION		
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	927 000.00	927 000.00
Restes à réaliser - reports			
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

(DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
DEPENSES		388 244 288.91	388 244 288.91
Dépenses de l'exercice		388 244 288.91	388 244 288.91
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	281 915 746.34	281 915 746.34
012	CHARGES DE PERSONNEL	8 841 500.00	8 841 500.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 053 000.00	1 053 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 533 000.00	16 533 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	13 357 761.27	13 357 761.27
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	513 000.00	513 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS		
76	PRODUITS FINANCIERS		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	66 030 281.30	66 030 281.30
Restes à réaliser - reports			
RECETTES		388 244 288.91	388 244 288.91
Recettes de l'exercice		388 244 288.91	388 244 288.91
013	ATTENUATION DE CHARGES	103 000.00	103 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS	245 025 394.40	245 025 394.40
73	IMPOTS ET TAXES		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	38 054 000.00	38 054 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	94 134 894.51	94 134 894.51
76	PRODUITS FINANCIERS		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000 000.00	10 000 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION		
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	927 000.00	927 000.00
Restes à réaliser - reports			
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 8 *AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT*
(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
DEPENSES		388 244 288.91	388 244 288.91
Dépenses de l'exercice		388 244 288.91	388 244 288.91
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	281 915 746.34	281 915 746.34
012	CHARGES DE PERSONNEL	8 841 500.00	8 841 500.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 053 000.00	1 053 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 533 000.00	16 533 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	13 357 761.27	13 357 761.27
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	513 000.00	513 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS		
76	PRODUITS FINANCIERS		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	66 030 281.30	66 030 281.30
Restes à réaliser - reports			
RECETTES		388 244 288.91	388 244 288.91
Recettes de l'exercice		388 244 288.91	388 244 288.91
013	ATTENUATION DE CHARGES	103 000.00	103 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS	245 025 394.40	245 025 394.40
73	IMPOTS ET TAXES		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	38 054 000.00	38 054 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	94 134 894.51	94 134 894.51
76	PRODUITS FINANCIERS		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000 000.00	10 000 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION		
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	927 000.00	927 000.00
Restes à réaliser - reports			
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
DEPENSES				
	Dépenses réelles	358 644 317.92		358 644 317.92
	Equipements municipaux	319 706 248.88		319 706 248.88
	Equip. non municipaux	5 970 000.00		5 970 000.00
	Opérations financières	29 943 529.04		
	Dépenses d'ordre	10 527 000.00		
	Total dépenses de l'exercice	369 171 317.92		369 171 317.92
	RAR N-1 et reports			
	Total cumulé dépenses	369 171 317.92		369 171 317.92
RECETTES				
	Total recettes de l'exercice	369 171 317.92		369 171 317.92
	RAR N-1 et reports			
	Total cumulé recettes	369 171 317.92		369 171 317.92

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
Total dépenses		369 171 317.92		369 171 317.92
Dépenses réelles		358 644 317.92		358 644 317.92
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	29 858 529.04		29 858 529.04
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES	75 000.00		75 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00		10 000.00
44	ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES			
Opérations d'équipement		325 676 248.88		325 676 248.88
200201	AMELIORATION CONTINUE DES 2019	5 228 219.00		5 228 219.00
200301	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES	130 998 287.36		130 998 287.36
200501	CONSTRUCTION PARIS 17 DES 2019			
200502	COMETHANISATION DES 2019	4 358 040.00		4 358 040.00
201101	RENOVATION SAINT OUEN DES 2019	79 523 523.39		79 523 523.39
201301	EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019	58 269 339.13		58 269 339.13
201601	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019	38 814 000.00		38 814 000.00
201902	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE	2 508 000.00		2 508 000.00
201903	PLANS PREVENTION 2015-2020	5 906 840.00		5 906 840.00
201904	BIODECHETS	70 000.00		70 000.00
Opérations pour compte de tiers		3 024 540.00		3 024 540.00
Dépenses d'ordre		10 527 000.00		10 527 000.00
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	927 000.00		927 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00		9 600 000.00
Total recettes		369 171 317.92		369 171 317.92
Recettes réelles		293 541 036.45		293 541 036.45
024	PRODUITS DES CESSIONS			
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	24 185 589.22		24 185 589.22

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 382 150.00		1 382 150.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	264 948 757.23		264 948 757.23
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Opérations pour compte de tiers		3 024 540.00		3 024 540.00
Recettes d'ordre		75 630 281.47		75 630 281.47
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	66 030 281.47		66 030 281.47
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	9 600 000.00		9 600 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 8 *AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT*
(DETAIL SOUS-FONCTION)

No	LIBELLE	TOTAL	81 SERVICES URBAINS
	DEPENSES	369 171 317.92	369 171 317.92
Dépenses de l'exercice		369 171 317.92	369 171 317.92
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	927 000.00	927 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00	9 600 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	29 858 529.04	29 858 529.04
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES	75 000.00	75 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00	10 000.00
44	ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES		
N°	Opérations d'équipement	325 676 248.88	325 676 248.88
200201	AMELIORATION CONTINUE DES 2019	5 228 219.00	5 228 219.00
200301	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES	130 998 287.36	130 998 287.36
200501	CONSTRUCTION PARIS 17 DES 2019		
200502	COMETHANISATION DES 2019	4 358 040.00	4 358 040.00
201101	RENOVATION SAINT OUEN DES 2019	79 523 523.39	79 523 523.39
201301	EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019	58 269 339.13	58 269 339.13
201601	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019	38 814 000.00	38 814 000.00
201902	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE	2 508 000.00	2 508 000.00
201903	PLANS PREVENTION 2015-2020	5 906 840.00	5 906 840.00
201904	BIODECHETS	70 000.00	70 000.00
	Opérations pour compte de tiers	3 024 540.00	3 024 540.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	3 024 540.00	3 024 540.00
Restes à réaliser - reports			
	RECETTES	369 171 317.92	369 171 317.92
Recettes de l'exercice		369 171 317.92	369 171 317.92

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

No	LIBELLE	TOTAL	81 SERVICES URBAINS
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
024	PRODUITS DES CESSIONS		
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	66 030 281.47	66 030 281.47
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00	9 600 000.00
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	24 185 589.22	24 185 589.22
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 382 150.00	1 382 150.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	264 948 757.23	264 948 757.23
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
	Opérations pour compte de tiers	3 024 540.00	3 024 540.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	3 024 540.00	3 024 540.00
Restes à réaliser - reports			
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

(DETAIL RUBRIQUE)

No	LIBELLE	TOTAL	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
	DEPENSES	369 171 317.92	369 171 317.92
Dépenses de l'exercice		369 171 317.92	369 171 317.92
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	927 000.00	927 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00	9 600 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	29 858 529.04	29 858 529.04
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES	75 000.00	75 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00	10 000.00
44	ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES		
N°	Opérations d'équipement	325 676 248.88	325 676 248.88
200201	AMELIORATION CONTINUE DES 2019	5 228 219.00	5 228 219.00
200301	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES	130 998 287.36	130 998 287.36
200501	CONSTRUCTION PARIS 17 DES 2019		
200502	COMETHANISATION DES 2019	4 358 040.00	4 358 040.00
201101	RENOVATION SAINT OUEN DES 2019	79 523 523.39	79 523 523.39
201301	EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019	58 269 339.13	58 269 339.13
201601	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019	38 814 000.00	38 814 000.00
201902	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE	2 508 000.00	2 508 000.00
201903	PLANS PREVENTION 2015-2020	5 906 840.00	5 906 840.00
201904	BIODECHETS	70 000.00	70 000.00
	Opérations pour compte de tiers	3 024 540.00	3 024 540.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	3 024 540.00	3 024 540.00
Restes à réaliser - reports			
	RECETTES	369 171 317.92	369 171 317.92
Recettes de l'exercice		369 171 317.92	369 171 317.92

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

No	LIBELLE	TOTAL	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
024	PRODUITS DES CESSIONS		
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	66 030 281.47	66 030 281.47
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00	9 600 000.00
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	24 185 589.22	24 185 589.22
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 382 150.00	1 382 150.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	264 948 757.23	264 948 757.23
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
	Opérations pour compte de tiers	3 024 540.00	3 024 540.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	3 024 540.00	3 024 540.00
Restes à réaliser - reports			
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

(DETAIL SOUS-RUBRIQUE)

No	LIBELLE	TOTAL	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
	DEPENSES	369 171 317.92	369 171 317.92
Dépenses de l'exercice		369 171 317.92	369 171 317.92
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	927 000.00	927 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00	9 600 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	29 858 529.04	29 858 529.04
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES	75 000.00	75 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00	10 000.00
44	ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES		
N°	Opérations d'équipement	325 676 248.88	325 676 248.88
200201	AMELIORATION CONTINUE DES 2019	5 228 219.00	5 228 219.00
200301	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES	130 998 287.36	130 998 287.36
200501	CONSTRUCTION PARIS 17 DES 2019		
200502	COMETHANISATION DES 2019	4 358 040.00	4 358 040.00
201101	RENOVATION SAINT OUEN DES 2019	79 523 523.39	79 523 523.39
201301	EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019	58 269 339.13	58 269 339.13
201601	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019	38 814 000.00	38 814 000.00
201902	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE	2 508 000.00	2 508 000.00
201903	PLANS PREVENTION 2015-2020	5 906 840.00	5 906 840.00
201904	BIODECHETS	70 000.00	70 000.00
	Opérations pour compte de tiers	3 024 540.00	3 024 540.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	3 024 540.00	3 024 540.00
Restes à réaliser - reports			
	RECETTES	369 171 317.92	369 171 317.92
Recettes de l'exercice		369 171 317.92	369 171 317.92

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

No	LIBELLE	TOTAL	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
024	PRODUITS DES CESSIONS		
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	66 030 281.47	66 030 281.47
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00	9 600 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	24 185 589.22	24 185 589.22
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 382 150.00	1 382 150.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	264 948 757.23	264 948 757.23
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
	Opérations pour compte de tiers	3 024 540.00	3 024 540.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	3 024 540.00	3 024 540.00
Restes à réaliser - reports			
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montant des tirages 2019	Montant des remboursements 2019		Encours restant dû au 01/01/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
2018 CE 02 LT	20/12/2018	0,00	70 000 000,00	29 733,33	70 000 000,00	0,00
2018 BP 02 LT	18/12/2018	0,00	70 000 000,00	28 522,22	120 000 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
16434-Eonia	26/12/2006	11 279 999,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 BP 01-Eonia	21/11/2018		0,00	0,00	0,00	0,00
2019 ARKEA 01-Tirage EUR3MM	02/05/2019	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019 CE 01-Tirage EUR3M	19/04/2019	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019 SG 01 - Tirage EUR3M	16/05/2019	25 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		56 279 999,96	140 000 000,00	58 255,56	190 000 000,00	0,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 055 706 666,63									
1641 Emprunts en euros (total)					1 055 706 666,63									
2003 CE 01	CAISSE D'EPARGNE	22/07/2003	22/07/2003	22/07/2004	20 000 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.05 sur Euribor 12M) + 0.05	2,15	2,18	EUR	A	C	O	A-1
2003 CFF 04	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/11/2003	17/11/2003	17/11/2004	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.95 %	4,95	4,95	EUR	A	C	O	A-1
2003 CFF 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/12/2003	15/12/2003	15/12/2004	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.97 %	4,97	4,97	EUR	A	C	O	A-1
2004 CA 04	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	23/12/2004	23/12/2004	23/12/2005	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,22	4,22	EUR	A	C	O	A-1
2004DEXIA03	SFIL CAFFIL	20/12/2004	20/12/2004	01/01/2006	19 800 000,00	C	Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,57	3,62	EUR	A	C	O	B-1
2005 CA 06	CREDIT AGRICOLE	28/12/2005	28/12/2005	28/12/2006	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.885 %	1,88	1,91	EUR	A	C	O	A-1
2005 CE 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	04/02/2005	04/02/2005	01/02/2006	25 000 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.0475 sur Euribor 12M) + 0.0475	2,33	2,36	EUR	A	C	O	A-1
2005 CE 07	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/12/2005	28/12/2005	28/12/2006	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.885 %	1,88	1,91	EUR	A	C	O	A-1
2005 CFF 03	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/07/2005	27/07/2005	29/07/2006	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3.69 %	3,69	3,69	EUR	A	C	O	A-1
2005 DEXIA 05	SFIL CAFFIL	06/09/2005	06/09/2005	01/10/2006	25 000 000,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,03	4,09	EUR	A	C	O	A-1
2005SG04	SOCIETE GENERALE	29/07/2005	29/07/2005	29/07/2006	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3.64 %	3,64	3,64	EUR	A	C	O	A-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2006 CA 04	CREDIT AGRICOLE	17/08/2006	17/08/2006	17/08/2007	30 000 000,00	C	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation française hors tabac + ((Euribor 12M(Postfixé)/360)*366)	2,46	2,46	EUR	A	C	O	D-2
2006 CE 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/03/2006	01/03/2006	01/03/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0,98 %	0,98	0,99	EUR	A	C	O	A-1
2006 DEXIA 07	CREDIT COOPERATIF	15/12/2006	15/12/2006	01/12/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3,96 %	3,96	4,02	EUR	A	C	O	A-1
2006 IXIS 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/10/2006	02/10/2006	02/10/2007	20 000 000,00	C	Taux fixe 3,98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spread)	3,98	4,04	EUR	A	C	O	D-3
2006 SG 06	SOCIETE GENERALE	03/10/2006	03/10/2006	03/10/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4,33 %	4,33	4,39	EUR	A	C	O	A-1
2007 CE 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/04/2007	31/03/2007	01/01/2008	35 000 000,00	F	Taux fixe à 1 %	1,00	1,01	EUR	A	C	O	A-1
2007 DEXIA 03 BIS	SFIL CAFFIL	29/02/2008	29/02/2008	01/03/2009	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4,13 %	4,13	4,19	EUR	A	C	O	A-1
2007 SG 07	SOCIETE GENERALE	14/12/2007	14/12/2007	30/06/2009	17 500 000,00	V	EONIA(Postfixé)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	3,92	0,00	EUR	A	C	O	A-1
2008 BEI 04	BEI Banque Européenne d'Investissement	03/11/2008	03/11/2008	03/05/2009	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4,76 %	4,76	4,76	EUR	A	C	O	A-1
2008 CA 05	CREDIT AGRICOLE	15/12/2008	15/12/2008	15/09/2009	21 500 000,00	F	Taux fixe à 4,99 %	4,99	5,06	EUR	A	C	O	A-1
2009 BEI 01	BEI Banque Européenne d'Investissement	02/02/2009	02/02/2009	02/02/2010	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4,741 %	4,74	4,74	EUR	A	C	O	A-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2018 BP 01-Consolidation	BANQUE POSTALE	21/11/2018	02/10/2019	01/02/2020	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,43	0,44	EUR	T	C	O	A-1
2018 CDC 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/12/2018	04/12/2018	01/04/2024	10 000 000,00	V	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	1,96	1,97	EUR	X	P	O	A-2
2018 SG 01	SOCIETE GENERALE	10/10/2018	01/12/2017	01/12/2018	11 906 666,63	F	Taux fixe à 1.29 %	1,29	1,32	EUR	T	C	O	A-1
2018 SG 02 - Consolidation	SOCIETE GENERALE	27/11/2018	20/11/2019	20/02/2020	30 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.46)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,46	0,47	EUR	T	C	O	A-1
2018CE01	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2018	10/12/2018	15/03/2019	20 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,36	0,37	EUR	T	C	O	A-1
2019 ARKEA 01-Consolidation	ARKEA	02/05/2019	30/10/2020	30/01/2021	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,55	0,56	EUR	T	C	O	A-1
2019 BP 01	BANQUE POSTALE	15/10/2019	30/10/2019	01/02/2020	75 000 000,00	F	Taux fixe à 0.44 %	0,44	0,44	EUR	T	C	O	A-1
2019 CA 01	CREDIT AGRICOLE IDF	14/05/2019	14/05/2019	18/12/2020	10 000 000,00	V	Euribor 3M + 0.57	0,26	0,27	EUR	X	C	O	A-1
2019 CE 01-Consolidation	CAISSE D'EPARGNE	19/04/2019	01/10/2020	01/01/2021	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,55	0,56	EUR	T	C	O	A-1
2019 CE 02	CAISSE D'EPARGNE	10/10/2019	01/10/2019	15/01/2020	50 000 000,00	F	Taux fixe à 0.45 %	0,45	0,45	EUR	T	C	O	A-1
2019 SG 01 - Consolidation	SOCIETE GENERALE	16/05/2019	25/09/2020	25/09/2021	25 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,44	0,45	EUR	A	C	O	A-1
2019 SG 02	SOCIETE GENERALE	08/10/2019	25/10/2019	25/10/2020	50 000 000,00	F	Taux fixe à 0.49 %	0,49	0,50	EUR	A	C	O	A-1
2019BEI01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	29/07/2019	28/10/2019	28/10/2023	58 000 000,00	F	Taux fixe à 0.522 %	0,52	0,53	EUR	A	C	O	A-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
83482	BEI Banque Européenne d'Investissement	29/07/2019	29/07/2019	29/07/2025	172 000 000,00	V	(Euribor 12M + 0.03)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,03	0,03	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
16434-Eonia	SOCIETE GENERALE	26/12/2006	26/12/2006	01/03/2008	0,00	V	EONIA(Postfixé) + 0.01	3,70	3,82	EUR	A	X	O	A-1
2019 ARKEA 01-Tirage EUR3MM	ARKEA	02/05/2019	25/04/2019	30/10/2020	0,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.4)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,40	0,41	EUR	X	X	O	A-1
2019 CE 01-Tirage EUR3M	CAISSE D'EPARGNE	19/04/2019	19/04/2019	01/10/2020	0,00	V	(Euribor 3M + 0.3)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,30	0,30	EUR	X	X	O	A-1
2019 SG 01 - Tirage EUR3M	SOCIETE GENERALE	16/05/2019	16/05/2019	25/09/2020	0,00	V	(Euribor 3M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,40	0,41	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					1 055 706 666,63									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2020											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				603 621 619,24					29 858 529,04	13 585 039,91		5 358 149,00
1641 Emprunts en euros (total)				603 621 619,24					29 858 529,04	13 585 039,91		5 358 149,00
2003 CE 01	N		A-1	4 500 000,00	3,56	V	TAM(Postfixé)-Floor - 0,09 sur TAM(Postfixé) + 0,09	0,00	1 125 000,00	0,00		0,00
2003 CFF 04	N		A-1	12 631 578,94	23,88	F	Taux fixe à 4.95 %	4,95	526 315,79	625 263,16		71 572,37
2003 CFF 05	N		A-1	12 631 578,94	23,96	F	Taux fixe à 4.97 %	4,97	526 315,79	627 789,47		25 067,98
2004 CA 04	N		A-1	9 999 999,95	14,99	F	Taux fixe à 4.22 %	4,22	666 666,67	422 000,00		7 658,52
2004DEXIA03	N		B-1	10 560 000,00	15	C	Taux fixe 3.57% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,62	660 000,00	382 228,00		358 338,75
2005 CA 06	N		A-1	10 666 666,63	15,99	F	Taux fixe à 4.08 %	4,14	666 666,67	442 453,33		3 400,00
2005 CE 01	N		A-1	13 333 333,38	15,08	F	Taux fixe à 4.43 %	4,49	833 333,33	626 061,70		510 680,56
2005 CE 07	N		A-1	10 666 666,62	15,99	F	Taux fixe à 4.075 %	4,13	666 666,67	441 911,11		3 395,83
2005 CFF 03	N		A-1	21 333 333,38	15,58	F	Taux fixe à 3.69 %	3,69	1 333 333,33	787 200,00		309 550,00
2005 DEXIA 05	N		A-1	13 333 333,38	15,75	F	Taux fixe à 4.03 %	4,09	833 333,33	546 288,89		127 336,81
2005SG04	N		A-1	21 333 333,38	15,58	F	Taux fixe à 3.64 %	3,64	1 333 333,33	776 533,34		309 150,68
2006 CA 04	N		D-2	17 000 000,00	16,63	C	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*365) sinon Inflation française hors tabac + ((Euribor 12M(Postfixé)/360)*365)	2,21	1 000 000,00	375 274,12		134 550,41
2006 CE 01	N		A-1	11 333 333,29	16,17	F	Taux fixe à 3.895 %	3,95	666 666,67	448 790,55		351 992,60
2006 DEXIA 07	N		A-1	11 333 333,29	16,92	F	Taux fixe à 3.96 %	4,02	666 666,67	456 280,00		35 200,00
2006 IXIS 05	N		D-3	11 333 333,29	16,75	C	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= 0.05% sinon (4.5% - 2 x spread)	4,04	666 666,67	458 584,44		106 133,33

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2006 SG 06	N		A-1	11 333 333,29	16,76	F	Taux fixe à 4.28 %	4,34	666 666,67	493 151,11		112 865,18
2007 CE 01	N		A-1	23 000 000,00	22	F	Taux fixe à 4.16 %	4,22	1 000 000,00	970 088,89		927 911,11
2007 DEXIA 03 BIS	N		A-1	12 666 666,63	18,17	F	Taux fixe à 4.13 %	4,19	666 666,67	531 852,22		419 883,33
2007 SG 07	N		A-1	12 000 000,00	23	V	Euribor 12M(Postfixé) + 1.75	1,51	500 000,00	181 958,12		91 467,04
2008 BEI 04	N		A-1	11 538 461,53	13,84	F	Taux fixe à 4.76 %	4,76	769 230,77	549 230,77		337 471,79
2008 CA 05	N		A-1	26 283 333,37	18,71	F	Taux fixe à 4.99 %	5,06	1 383 333,33	1 333 397,31		369 301,59
2009 BEI 01	N		A-1	12 000 000,00	14,09	F	Taux fixe à 4.741 %	4,74	800 000,00	568 920,00		489 028,53
2018 BP 01-Consolidation	N		A-1	10 000 000,00	24,83	V	(Euribor 3M + 0.43)- Floor 0 sur Euribor 3M	0,44	400 000,00	46 643,05		6 880,00
2018 CDC 01	N		A-2	0,00	44	V	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	1,97				0,00
2018 SG 01	N		A-1	10 809 999,95	17,17	F	Taux fixe à 1.29 %	1,32	626 666,68	138 691,13		10 947,08
2018 SG 02 - Consolidation	N		A-1	30 000 000,00	29,89	V	(Euribor 3M + 0.46)- Floor 0 sur Euribor 3M	0,47	1 000 000,00	138 543,06		15 192,78
2018CE01	N		A-1	19 000 000,00	18,96	V	(Euribor 3M + 0.36)- Floor 0 sur Euribor 3M	0,37	1 000 000,00	68 167,50		2 880,00
2019 ARKEA 01-Consolidation	N		A-1	0,00	20	V	(Euribor 3M + 0.55)- Floor 0 sur Euribor 3M	0,00				9 472,23
2019 BP 01	N		A-1	75 000 000,00	19,83	F	Taux fixe à 0.44 %	0,44	3 750 000,00	324 729,17		51 379,17
2019 CA 01	N		A-1	0,00	20,71	V	Euribor 3M + 0.57 (Euribor 3M + 0.57)- Floor 0 sur Euribor 3M	0,17	125 000,00	14 408,33		2 032,60
2019 CE 01-Consolidation	N		A-1	0,00	20	V	(Euribor 3M + 0.55)- Floor 0 sur Euribor 3M	0,00				13 902,78
2019 CE 02	N		A-1	50 000 000,00	19,79	F	Taux fixe à 0.45 %	0,45	2 500 000,00	223 906,24		44 531,25
2019 SG 01 - Consolidation	N		A-1	0,00	20	V	(Euribor 3M + 0.44)- Floor 0 sur Euribor 3M	0,00	0,00	27 805,56		1 833,33
2019 SG 02	N		A-1	50 000 000,00	19,82	F	Taux fixe à 0.49 %	0,50	2 500 000,00	249 083,34		43 317,36

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2019BEI01	N		A-1	58 000 000,00	19,82	F	Taux fixe à 0.522 %	0,53	0,00	307 806,00		53 824,00
83482	N		A-1	0,00	24,58	V	(Euribor 12M + 0.03)- Floor 0 sur Euribor 12M	0,03	0,00	0,00		0,00
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				0,00					0,00	0,00		0,00
16434-Eonia	N		A-1	0,00	17,17	V	EONIA(Postfixé) + 0.01	-0,46	0,00	0,00		0,00
2019 ARKEA 01-Tirage EUR3MM	N		A-1	0,00	0,83	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.4)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,41	0,00	0,00		0,00
2019 CE 01-Tirage EUR3M	N		A-1	0,00	0,75	V	(Euribor 3M + 0.3)- Floor 0 sur Euribor 3M	0,30	0,00	0,00		0,00
2019 SG 01 - Tirage EUR3M	N		A-1	0,00	0,73	V	(Euribor 3M + 0.4)- Floor 0 sur Euribor 3M	0,41	0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		603 621 619,24					29 858 529,04	13 585 039,91	0,00	5 358 149,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
2018 CDC 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 000 000,00	0,00	2	40		(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	2 548 436,65	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	1,97			0,00
TOTAL (A)		10 000 000,00	0,00											0,00
Barrière simple (B)														
2004DEXIA03	SFIL CAFFIL	19 800 000,00	10 560 000,00	1	30		Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	2 814 062,36	Taux fixe 3.57% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,62	382 228,00		1,75
TOTAL (B)		19 800 000,00	10 560 000,00									382 228,00		1,75
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
2006 CA 04	CREDIT AGRICOLE	30 000 000,00	17 000 000,00	2	30		Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation française hors tabac + ((Euribor 12M(Postfixé)/360)*366)	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation française hors tabac + ((Euribor 12M(Postfixé)/360)*366)		Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*365) sinon Inflation française hors tabac + ((Euribor 12M(Postfixé)/360)*365)	2,21	375 274,12		2,82
2006 IXIS 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20 000 000,00	11 333 333,29	3	30		Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spread)	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spread)		Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spread)	4,04	458 584,44		1,88
TOTAL (D)		50 000 000,00	28 333 333,29									833 858,56		4,69
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		79 800 000,00	38 893 333,29									1 216 086,56		6,44

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	33	0				
	% de l'encours	93,56%	0,00%				
	Montant en euros	564 728 286 €	0 €				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	1,75%					
	Montant en euros	10 560 000 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		1	1			
	% de l'encours		2,82%	1,88%			
	Montant en euros		17 000 000 €	11 333 333 €			
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2020	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

A3 - ANNEXES - ÉTAT DES MÉTHODES UTILISÉES

DURÉES D'AMORTISSEMENT - DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 30 NOVEMBRE 2011

Dispositions générales:

Nature de l'immobilisation	Durée d'amortissement maximale
Immobilisations corporelles	
Immobilisations d'un montant unitaire inférieur à 1.000 € TTC (avec sortie automatique de l'inventaire à l'issue de l'amortissement complet de l'immobilisation)	1 an
Matériel de bureau et matériel informatique	5 ans
Mobilier	10 ans
Autre petit matériel d'une valeur unitaire inf. à 3.000 €	2 ans
Autre petit matériel d'une valeur unitaire sup ou égale à 3.000 €	5 ans
Maquettes des installations du Syctom	5 ans
Véhicule	5 ans
Bornes de pesées	10 ans
Portiques détection radio-activités	10 ans
Bâtiment de locaux administratifs (construction)	30 ans
Bâtiment industriels (construction) - unité d'incinération	40 ans
Bâtiment industriels (construction) - centre de tri	30 ans
Process industriel (équipements) - unité d'incinération	20 ans
Process industriel (équipements) - centre de tri	15 ans
Travaux d'amélioration continue - unité d'incinération (process)	15 ans
Travaux d'amélioration continue - d'unité d'incinération (bâtiments)	30 ans
Travaux d'amélioration continue - centre de tri (process)	10 ans
Travaux d'amélioration continue - centre de tri (bâtiments)	15 ans
Voirie et réseaux	25 ans

Immobilisations incorporelles

Logiciel informatique	5 ans
Frais d'étude non suivis de réalisation (durée réglementaire maximale)	5 ans
Subvention d'équipement versée à des personnes de droit public pour la construction de déchetteries	5 ans
Autre subvention d'équipement versée à des personnes de droit public (durée réglementaire maximale)	15 ans
Subvention d'équipement versée à des personnes de droit privé (durée réglementaire maximale)	5 ans

Dispositions particulières pour certaines immobilisations:

Nature de l'immobilisation	Durée d'amortissement
Centre de St Denis	
Bâtiment du centre livré en 1988	25 ans
Process industriel du centre livré en 1988	23 ans
Centre d'Ivry	
Bâtiment Ivry 1 - Centre de tri	13 ans
Bâtiment Ivry 1 - UIOM	26 ans
Process industriel Ivry 1 - Centre de tri	13 ans
Process industriel Ivry 1 - UIOM	27 ans
Traitement des fumées Ivry1-Paris 13	10 ans
Travaux de génie civil - Opération de prolongation de la durée de vie d'Ivry 1	10 ans
Process industriel - Opération de prolongation de la durée de vie d'Ivry 1	10 ans
Centre de Nanterre	
Bâtiment (livré en 2004)	39 ans
Process industriel (livré en 2004)	20 ans
Centre de St Ouen	
Bâtiment - St Ouen 2	39 ans
Process industriel - St Ouen 2	30 ans
Traitement des fumées - Bâtiment - St Ouen 2	23 ans
Traitement des fumées - Process industriel St Ouen 2	20 ans
Centre de Romainville I	
Bâtiment- Centre de transfert Romainville 1	37 ans
Process industriel - Centre de transfert Romainville 1	38 ans
Centre d'Isséane	
Bâtiment - Isséane - Centre multi-filières	40
Process industriel - Isséane - Centre multi-filières	20
Locaux administratifs	
Travaux de réfection des locaux administratifs (2011-2012) - 35 bd de Sebastopol	8

Amortissement des charges à étaler:

Nature des charges	Durée d'amortissement maximale
Frais d'acquisitions des immobilisations	5 ans
Pénalités et frais de réaménagement d'emprunts	durée résiduelle de l'emprunt réaménagé
Autres charges à étaler	5 ans

IV - ANNEXES - ÉTAT DES PROVISIONS CONSTITUÉES

A4 - ÉTAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2020	Montant total des provisions constituées (inscrites dans la délibération d'approbation du BP 2020)	Montant des reprises (inscrites dans la délibération d'approbation du BP 2020)	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges.....						
Provisions pour pertes de change....						
Provisions our garanties d'emprunts....						
Autres provisions pour risques				-		
Provisions pour risques et charges (2)						
- des immobilisations.....						
- des stocks.....						
- des comptes de tiers....						
- des comptes financiers....						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	-		288 000,00	-	-	288 000,00
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garanties d'emprunts....						
Autres provisions pour risques (Risques d'obtention d'une indemnité de réparation du préjudice subi par la famille Giuliani dans le cadre de l'accident intervenu lors de la construction du centre de tri de déchets ménagers à Issy-les-)		Exercice 2018	288 000,00	-	-	288 000,00
Provisions pour risques et charges (2)	-		-	-	-	-
- des immobilisations.....						
- des stocks.....						
- des comptes de tiers (Recovco Affimet).	-	-	-	-	-	-
- des comptes financiers....						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	-		288 000,00	-	-	288 000,00

(1) : Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée ;

(2) : Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...);

A5 - ÉTALEMENT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Date de constitution de la provision	Durée	Montant total des provisions constituées au 01/01/N	Provisions consituées au tire de l'exercice	Montant restant à provisionner

Néant

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		23 985 213.63	30 785 529.04	30 785 529.04
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	23 058 213.63	29 858 529.04	29 858 529.04
1631	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros			
1643	Emprunts en devises	23 058 213.63	29 858 529.04	29 858 529.04
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
1671	Avances consolidées du Trésor			
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor			
1678	Autres emprunts et dettes			
1681	Autres emprunts			
1682	Bons à moyen terme négociables			
1687	Autres dettes			
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)	927 000.00	927 000.00	927 000.00
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	927 000.00	927 000.00	927 000.00
020	Dépenses imprévues			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	54 770 742.67			54 770 742.67

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		58 787 070.00	90 215 870.69	90 215 870.69
Ressources propres externes de l'année (a)		4 587 070.00	24 185 589.22	24 185 589.22
10222	FCTVA	4 500 000.00	24 185 589.22	24 185 589.22
10223	TLE			
10226	Taxe d'aménagement			
10228	Autres fonds			
13146	Attributions de compensation d'investissement			
13156	Attributions de compensation d'investissement			
13246	Attributions de compensation d'investissement			
13256	Attributions de compensation d'investissement			
138	Autres subvent° invest. non transf.			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	87 070.00		
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	87 070.00		
Ressources propres internes de l'année (b)		54 200 000.00	66 030 281.47	66 030 281.47
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	<i>Participations et créances rattachées à des participations</i>			
27	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>	<i>54 200 000.00</i>	<i>66 030 281.47</i>	<i>66 030 281.47</i>
28031	<i>FRAIS D'ETUDES</i>	<i>947 000.00</i>	<i>4 251 005.08</i>	<i>4 251 005.08</i>
2804131	<i>BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES</i>		<i>2 553.00</i>	<i>2 553.00</i>
2804132	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>	<i>495 000.00</i>	<i>492 965.87</i>	<i>492 965.87</i>
28041482	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>	<i>464 000.00</i>	<i>1 738 944.67</i>	<i>1 738 944.67</i>
28041581	<i>BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES</i>		<i>1 110.00</i>	<i>1 110.00</i>
28041582	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>	<i>18 000.00</i>	<i>65 057.00</i>	<i>65 057.00</i>
280422	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>	<i>52 000.00</i>	<i>82 849.15</i>	<i>82 849.15</i>
2804412	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>	<i>193 000.00</i>	<i>192 820.00</i>	<i>192 820.00</i>
2804422	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>	<i>231 000.00</i>		
28051	<i>CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES</i>	<i>1 000.00</i>	<i>302 004.50</i>	<i>302 004.50</i>
28121	<i>PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES</i>		<i>947.00</i>	<i>947.00</i>
28128	<i>AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS</i>	<i>1 000.00</i>	<i>397.00</i>	<i>397.00</i>
281318	<i>AUTRES BATIMENTS PUBLICS</i>	<i>630 000.00</i>	<i>630 000.00</i>	<i>630 000.00</i>

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2019	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2020
28135	INSTALL.GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS	69 000.00	68 158.89	68 158.89
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	15 800 000.00	15 839 804.01	15 839 804.01
28141	BATIMENTS PUBLICS	1 043 000.00	1 173 074.00	1 173 074.00
28145	INSTALLATIONS GALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	453 000.00	1 120 814.00	1 120 814.00
28148	AUTRES CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	48 000.00	47 845.00	47 845.00
28151	RESEAUX DE VOIRIE	1 000.00	238.00	238.00
281568	AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE, DEFENSE CIVILE	2 000.00	2 072.00	2 072.00
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	22 370 000.00	29 415 928.62	29 415 928.62
281738	AUTRES CONSTRUCTIONS	1 175 000.00	1 169 309.00	1 169 309.00
281758	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	9 716 000.00	8 860 761.00	8 860 761.00
28181	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	241 000.00	269 814.52	269 814.52
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	3 000.00	6 381.83	6 381.83
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	123 000.00	265 675.87	265 675.87
28184	MOBILIER	15 000.00	12 575.66	12 575.66
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	109 000.00	17 175.80	17 175.80
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement			

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	149 002 940.69				149 002 940.69

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 54 770 742.67
Ressources propres disponibles	IV 149 002 940.69
Solde (IV - II)	V 94 232 198.02

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
					- €	- €	- €
					- €	- €	- €
					- €	- €	- €
					- €	- €	- €
					- €	- €	- €
					- €	- €	- €
-	TOTAL	-	-	- €	- €	- €	- €

Etat Néant

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

IV - ANNEXES **IV**
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS **A9**

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

Intitulé de l'opération : Centre de méthanisation de Blanc-Mesnil / Aulnay-sous-Bois (Opération n°29)

Dates des délibérations : Comité du 20 décembre 2006 - Délibération n°C1709 (07-b1)
Comité du 20 décembre 2010 - Délibération n°C2363 (06-b2)

DEPENSES 45..1				RECETTES 45..1			
DEPENSES REELLES	Pour mémoire, réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser N-1	Exercice N	RECETTES REELLES	Pour mémoire, réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser N-1	Exercice N
	(2)	(3)			(2)	(3)	
Travaux (part SIAAP)	1 565 706,60		0,00	Financement par le tiers (SIAAP)	1 565 706,59		0,00
				Financement par la collectivité			
				Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)			

- (1) : Ouvrir un cadre par opération
 (2) : ensemble des opérations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)
 (3) : Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

Intitulé de l'opération : Projet SIAAP SYCTOM (Opération n°45 puis 45SIAAP)

Dates de la délibération : Comité du 24 mars 2016 - Délibération n° C3032

DEPENSES 45..1				RECETTES 45..1			
DEPENSES REELLES	Pour mémoire, réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser N-1	Exercice N	RECETTES REELLES	Pour mémoire, réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser N-1	Exercice N
	(2)	(3)			(2)	(3)	
Travaux (part SIAAP)	5 670 805,00		2 858 040,00	Financement par le tiers (SIAAP)	5 633 760,93		2 858 040,00
				Financement par la collectivité			
				Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)			

- (1) : Ouvrir un cadre par opération
 (2) : ensemble des opérations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)
 (3) : Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

Intitulé de l'opération : Projet SIGEIF SYCTOM (Opération n°46SIGEIF)

Dates de la délibération : Comité du 26 janvier 2017 - Délibération n° C3152

DEPENSES 45..1				RECETTES 45..1			
DEPENSES REELLES	Pour mémoire, réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser N-1	Exercice N	RECETTES REELLES	Pour mémoire, réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser N-1	Exercice N
	(2)	(3)			(2)	(3)	
Travaux (part SIGEIF)	34 433,88		166 500,00	Financement par le tiers (SIGEIF)	0,00		166 500,00
				Financement par la collectivité			
				Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)			

- (1) : Ouvrir un cadre par opération
 (2) : ensemble des opérations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)
 (3) : Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS DONNÉS

B 1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR L'EPCI

Année d'encaissement	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur	Durée en années	TAUX				Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
					FRV	Indexation	Marge	Taux appliqué%				Intérêts	Capital
		Totaux généraux.....											
		Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des étab.publics.....											
		Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des établissements.....											
		Totaux pour les empr. Contractés pour des opé. De log. Aidées par l'Etat.....											
		Totaux pour les autres emprunts.....											

B 1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
TOTAL des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	A + B + C + D
Recettes réelles de fonctionnement	II

(1) : Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT
 (2) : Cf définition de l'article d. 1511-30 du CGCT
 (3) : Les garanties d'emprunts accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 10% des recettes réelles de fonctionnement de l'exercice

B 1.3 - 8016 - ETAT DES MONTANTS DE CREDIT-BAIL MOBILIER ET IMMOBILIER

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance l'exercice	Désignation du bien	Montant des redevances restant à courir					
				N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier
 (2) : Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + Cumul restant

B 1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Natures des prestations prévues par le contrat de PPP	Montan de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP	Sommes des parts invest. (1)	Sommes nette des parts invest. (1)

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

B 1.5 - ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	Total.....						
	8017 SUBVENTIONS A VERSER EN ANNUITES.....						
	8018 AUTRES ENGAGEMENTS DONNES.....						
	* Au profit d'organismes publics.....						
	* Au profit d'organismes privés.....						

ETAT NEANT

B 1.6 - ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme attributaire	Durée en année	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	Total.....						
	8026 Crédit bail.....						
	8027 SUBVENTIONS À RECEVOIR EN ANNUITÉS.....						
	8028 AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS.....						
	* A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	*Engagements reçus des entreprises.....						
TOTAL							

**IV ANNEXES - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B 1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L.2311-7 du CGCT)

Article	Numéro	Objet	Nom de l'Organisme	Nature juridique de l'Organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
204131		Subventions d'équipement	Collectivités locales, établissement publics ou associations sur le périmètre du Syctom	Départements	170 000,00
2041481		Subventions biens mobiliers, matériels, études	Collectivités locales, établissement publics ou associations sur le périmètre du Syctom	Collectivités Territoriales ou EPA	550 000,00
2041482		Subventions d'équipement	Collectivités locales, établissement publics ou associations sur le périmètre du Syctom	Communes	730 000,00
2041581		Subventions pour biens mobiliers	Collectivités locales, établissement publics ou associations sur le périmètre du Syctom	EPT	880 000,00
2041582		Subventions d'équipement	Collectivités locales, établissement publics ou associations sur le périmètre du Syctom	EPT	2 000 000,00
20421		Subventions pour biens immobiliers	Associations sur le périmètre du Syctom	Associations	170 000,00
20422		Subventions d'équipement	Associations sur le périmètre du Syctom	Associations	1 400 000,00
20422		Subventions d'équipement (biodéchets)	Personnes de de droit privé	Personnes de de droit privé	70 000,00
TOTAL 2020					5 970 000,00

Article	Numéro	Objet	Nom de l'Organisme	Nature juridique de l'Organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
<i>Aides aux communes, EPCI et associations :</i>					
657358-11		Reversement des aides émanant d'Eco-Emballages dans le cadre du barème E et des recettes du verre	Adhérents du SYCTOM	Collectivités Territoriales ou EPA	6 239 000,00
657358-13		Reversement des aides émanant d'Eco-Mobilier pour les objets encombrants (délibération du Comité du 04/12/2013)	Adhérents du SYCTOM	Collectivités Territoriales ou EPA	1 599 000,00
657358-2		Subvention pour éloignement d'un centre de traitement	Adhérents du SYCTOM	Collectivités Territoriales ou EPA	1 510 000,00
657348-3		Subvention pour accueil d'un centre de traitement	Collectivités accueillant sur son territoire un centre de traitement du SYCTOM	Collectivités Territoriales ou EPA	3 572 000,00
65733		Soutien actions de Prévention, développement de la Collecte Sélective et des bio-déchets	Collectivités locales ou établissement publics sur le territoire du Syctom	Départements	30 000,00
657348-5		Soutien actions de Prévention, développement de la Collecte Sélective et des bio-déchets	Collectivités locales ou établissement publics sur le territoire du Syctom	Communes	118 000,00
657358-1		Soutien actions de Prévention, développement de la Collecte Sélective et des bio-déchets	Collectivités locales ou établissement publics sur le territoire du Syctom	Communes	959 000,00
657358-4		Soutien actions de Prévention, développement de la Collecte Sélective et des bio-déchets	Collectivités locales ou établissement publics sur le territoire du Syctom	EPT	300 000,00
6574		Soutien actions de Prévention, développement de la Collecte Sélective et des bio-déchets	Personnes de droit privé / Associations	Personnes de droit privé / Associations	1 171 000,00
6574		Participation à des études d'impact sur l'air des franciliens	AIRPARIF	Association Loi 1901	20 000,00
6574		Participation à des études sur les nuisances sonores	BRUITPARIF	Fondation française	20 000,00
6574		Coopération internationale (amélioration de la collecte et du traitement des déchets ménagers dans les pays en voie de développement)	Organismes faisant l'objet d'une convention avec le Syctom	Associations de droit français, fondations françaises, établissements publics étrangers ou français, groupements d'intérêt publics	750 000,00
TOTAL 2020					16 288 000,00

**IV ANNEXES - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
COTISATIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

ORGANISMES AUXQUELS ADHERE LE SYCTOM - COTISATIONS

ORGANISME	NATURE	MONTANT DE LA COTISATION PREVISIONNELLE
CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE	Informations sur le recyclage - Cotisation - Imputation 6281	9 000,00
AMORCE	Informations sur les réseaux de chaleur et la valorisation des déchets- Cotisation - Imputation 6281	10 000,00
AUTF	Informations et sensibilisation à destination des utilisateurs de Transport de Fret - Cotisation - Imputation 6281	2 000,00
CITEO	Informations pour réduire l'impact environnemental de la production et consommation d'emballages et de papiers - Cotisation - Imputation 6281	1 000,00
ORDIF	Adhésion - Observatoire des Déchets Ile de France- Informations sur les technologies - Cotisation - imputation 6281	3 000,00
COMPOST PLUS	Réseau national d'échanges sur la filière de valorisation des biodéchets - Cotisation - Imputation 6281	8 000,00
RESEAU IDEAL CONNAISSANCES	Diffusion d'informations sur les déchets ménagers à destination des collectivités - Cotisation - Imputation 6281	7 000,00
ENTREPRENDRE POUR LE FLUVIAL	Actions visant à favoriser le renouvellement du transport fluvial de fret - Cotisation - Imputation 6281	4 000,00
AFITE	Réseau d'experts pour l'environnement - Cotisation - Imputation 6281	2 000,00
CITEPA	Association réalisant des études sous contrat afin d'aider la décision et la lutte contre la pollution atmosphérique et le changement climatique - Cotisation - Imputation 6281	1 100,00
ICSI	Association visant à améliorer la sécurité dans les entreprises et favoriser un débat entre les entreprises à risques et la société civile - Cotisation - Imputation 6281	6 000,00
AIRPARIF	Pollution atmosphérique Cotisation - Imputation 6281	51 000,00
METHEOR	Regroupement de collectivités exploitant ou ayant l'intention d'exploiter une installation de méthanisation - Cotisation - Imputation 6281	2 000,00

**IV ANNEXES - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
COTISATIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

ORGANISMES AUXQUELS ADHERE LE SYCTOM - COTISATIONS (Suite)

ORGANISME	NATURE	MONTANT DE LA COTISATION PREVISIONNELLE
ASTEE	Informations sur les nouveautés, les tendances économiques et tarifaires, les évolutions réglementaires dans les domaines technique, énergétique et environnemental - Cotisation - Imputation 6281	1 200,00
ATEE	Informations des professionnels concernés par la maîtrise de l'énergie, la protection de l'environnement, la cogénération et le biogaz - Cotisation - Imputation 6281	12 000,00
CLUB PYROGAZEIFICATION	Information des professionnels des procédés thermiques innovants - Cotisation - Imputation 6281	1 000,00
BRUIT PARIF	Observatoire du bruit en Ile-deFrance - Cotisation - Imputation 6281	10 000,00
ASSOCIATION OREE	Association multi-acteurs pour développer une réflexion sur les meilleures pratiques environnementales - Cotisation - Imputation 6281	7 500,00
INSTITUT NATIONAL DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE	Organisme d'influence autour de l'intelligence écologique dont le but est de fédérer l'ensemble des acteurs pour promouvoir l'économie circulaire - Cotisation - Imputation 6281	7 700,00
PARTENARIAT FRANCAIS POUR L'EAU	Plateforme d'échanges sur la gouvernance et la gestion des ressources en eau rassemblant els acteurs français de l'eau - Cotisation - Imputation 6281	2 000,00
FABRIQUE ECOLOGIQUE	Fondation qui a pour objectif de promouvoir l'écologie et le développement durable - Cotisation - Imputation 6281	7 500,00
FONDATION AUTISME	Fondation ayant pour but d'introduire en France les approches comprtentales et developpementales recommandées par la Haute Autorité de Santé - Cotisation - Imputation 6281	7 500,00
INSTITUT SAPIENS	Organisme à but non lucratif dont l'objectif est de peser sur le débat économique et social - Cotisation - Imputation 6281	30 000,00
ADIAJ	Organisme de formation - Cotisation - Imputation 6281	100,00
ALLIANCE GREEN IT	Association ayant pour objecti de diffuser des pratiques écologiquement et socialement responsables au sein des métiers du numérique - Cotisation - Imputation 6281	1 000,00

**IV ANNEXES - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
COTISATIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

ORGANISMES AUXQUELS ADHERE LE SYCTOM - COTISATIONS (Suite)

ORGANISME	NATURE	MONTANT DE LA COTISATION PREVISIONNELLE
COTER NUMERIQUE	Association abordant les problématiques liées à l'informatique et à la communication- Cotisation - Imputation 6281	500,00
SIPPEREC	Syndicat mixte ayant pour objectif d'équiper le territoire de façon homogène en augmentant la part d'énergies renouvelables - Cotisation - Imputation 6281	11 980,00
F3E	Réseau associatif dédié à la qualité des actions de solidarité internationale - Cotisation - Imputation 6281	1 100,00
YCID	Groupement d'intérêt public de soutien aux initiatives de solidarité internationale, des relations économiques et de la promotion de la coopération internationale - Cotisation - Imputation 6281	1 000,00
AFIGESE	Association réunissant les professionnels territoriaux afin de proposer des échanges de savoirs ou de savoir-faire et visant à la diffusion d'acquis professionnels par l'information, le débat et la formation - Cotisation - Imputation 6281	986,00
FORUM METROPOLITAIN DU GRAND PARIS	Lieu de travail commun entre les différents niveaux de collectivités de la zone urbaine capitale - Cotisation - Imputation 6281	10 000,00
APUR	Etudes et analyses des évolutions urbaines de Paris et sa métropole - Cotisation - Imputation 6281	50 000,00
A DETERMINER	Cotisations diverses - Imputation 6281	4 036,00
TOTAL 2020		273 202,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDIT DE PAIEMENT	

Intitulé de l'AP	DUREE	Montant des AP			Montant des CP		
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision au titre du BP de l'exercice 2020	Total cumulé	Crédits de paiements antérieurs	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020	Restes à financer au-delà de l'exercice 2020
Amélioration continue des sites	2019-	34 485 081,95	-3 571 775,87	30 913 306,08	17 545 145,87	5 228 219,00	8 139 941,21
Extension des consignes de tri des centres	2019-2021	80 557 976,45	35 943 929,72	116 501 906,17	39 267 449,04	58 269 339,13	18 965 118,00
Construction de l'UVE du site Ivry /Paris 13	2019-2024	544 777 824,85	37 825 381,51	582 603 206,36	98 542 468,77	130 998 287,36	353 062 450,23
Rénovation du site de Saint-Ouen	2019-2023	191 731 166,91	16 923 970,24	208 655 137,15	61 836 891,00	79 523 523,39	67 294 722,76
Reconstruction site de Romainville-Bobigny	2019-	44 800 000,00	104 400 000,00	149 200 000,00	5 880 000,00	38 814 000,00	104 506 000,00
Cométhanisation	2019-2022	4 964 353,48	28 277 640,00	33 241 993,48	4 964 353,48	4 358 040,00	23 919 600,00
Plan prévention 2015-2020	2019-2020	11 025 629,00	1 506 840,00	12 532 469,00	6 625 629,00	5 906 840,00	-
Gestion du Syctom	2019-2020	4 929 300,00	-39 000,00	4 890 300,00	2 382 300,00	2 508 000,00	-
Biodéchets	2019-2020	1 285 500,00	70 000,00	1 355 500,00	1 285 500,00	70 000,00	-
Total		918 556 832,64	221 336 985,60	1 139 893 818,24	238 329 737,16	325 676 248,88	575 887 832,20

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur Général des Services	A	1	1	
Directeur Général des Services techniques	A	1	1	
Directeur Général. Adjoint	A	2	2	
Collaborateur de cabinet	A	1	1	
FILIERE ADMINISTRATIVE ①				
Administrateur	A	1	0	
Directeur	A	1	0	
Attaché territorial	A	23	18	
Rédacteur territorial	B	21	16	
Adjoint administratif	C	28	25	
TECHNIQUE ②				
Ingénieur TP (chef d'arrondissement)	A	1	1	
Ingénieur en chef	A	10	8	1
Ingénieur	A	52	44	
Technicien	B	8	5	
Agent de Maîtrise	C	2	2	
Adjoint technique	C	2	2	
SOCIALE ③				
MEDICO-SOCIALE ④				
MEDICO-TECHNIQUE ⑤				
SPORTIVE ⑥				
CULTURELLE ⑦				
ANIMATION ⑧				
POLICE MUNICIPALE ⑨				
EMPLOIS NON CITES ⑩				
Contrat d'accompagnement à l'emploi		1	0	
Contrat d'apprentissage		3	3	
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)		158	129	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1.1

AGENTS CONTRACTUELS (emplois pourvus)	CATEG ORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
Collaborateur de cabinet	A	Cabinet		110
Directeur Général Adjoint	A	DGAMPT	1012	47
Attaché principal	A	DGAMPT	985	3 - 3
Ingénieur principal	A	DGS	985	3 - 3
Attaché principal	A	DGAMPT	979	3 - 3
Attaché	A	DGAMPT	607	3 - 3
Attaché	A	DGAMPT	518	3 - 3
Attaché	A	DGAEVD	512	3 - 3
Attaché	A	DGARM	558	3 - 3
Attaché	A	DGARM	441	3 - 3
Ingénieur en chef hors classe	A	DGAEVD	1027	3 - 3
Ingénieur en chef hors classe	A	DGST	HEA1	3 - 3
Ingénieur en chef	A	DGAEVD	971	3 - 3
Ingénieur en chef	A	DGST	971	3 - 3
Ingénieur principal	A	DGST	929	3 - 3
Ingénieur principal	A	DGST	929	3 - 3
Ingénieur principal	A	DGST	885	3 - 3
Ingénieur principal	A	DGST	885	3 - 3
Ingénieur principal	A	DGST	784	3 - 3
Ingénieur principal	A	DGST	778	3 - 3
Ingénieur principal	A	DGST	603	3 - 3
Ingénieur principal	A	DGARM	833	3 - 3
Ingénieur	A	DGST	816	3 - 3
Ingénieur	A	DGST	724	3 - 3
Ingénieur	A	DGST	679	3 - 3
Ingénieur	A	DGST	633	3 - 3
Ingénieur	A	DGST	512	3 - 3
Ingénieur	A	DGST	434	3 - 3
Ingénieur	A	DGAEVD	551	3 - 3
Ingénieur	A	DGAEVD	551	3 - 3
Ingénieur	A	DGAEVD	512	3 - 3
Ingénieur	A	DGAEVD	505	3 - 3
Ingénieur	A	DGAEVD	464	3 - 3
Ingénieur	A	DGAEVD	434	3 - 3
Ingénieur	A	DGAMPT	434	3 - 3
TOTAL GENERAL				

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier
 TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
 COM : Communication
 S : Social (dont aide sociale)
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel (dont enseignement)
 ANIM : Animation
 RS : Restauration scolaire
 ENT : Entretien
 CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-3 : article 3, alinéa 2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services le justifient

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110 collaborateur de cabinet

A : autres (préciser)

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public au 35 boulevard Sébastopol à Paris. Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public				
Détention d'une part du capital :				
- délibération du 26 janvier 2017	Sipenr	Sipenr	Société d'Economie Mixte Locale	50.000€
- délibération du 21 novembre 2016	Sigeif Mobilités	Sigeif Mobilités	Société d'Economie Mixte Locale	50.000€
- délibération du 9 décembre 2016	Semardel	Semardel	Société d'Economie Mixte Locale	2.400.840€
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres (Avances sur compte courant) :				
- délibération du 7 novembre 2019	Semardel	Semardel	Société d'Economie Mixte locale	10.000.000€

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

C 3.4 - ÉTAT DE VENTILATION DES SERVICES
ASSUJETTIS A LA TVA

Services assujettis à la TVA et non érigés en budgets annexes, autres que les services publics industriels et commerciaux, et n'effectuant que des opérations de fonctionnement (à l'exclusion de toute dépense ou recette d'investissement) :

Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe :

- 1 - Vente de produits issus du tri
- 2 - Vente de produits énergétiques
- 3 - Locations de locaux nus non aménagés à usage de bureaux à Isséane

.....
.....
.....

Liste des autres services assujettis et dont le budget est joint en annexe :

.....
NEANT
.....
.....
.....

TARIFS DES CONTRIBUTIONS

REDEVANCES COMMUNES ADHERENTES		Tarifs BP 2020	Tarifs BP 2019	EVOLUTION BP 2020 / BP 2019
Part population	par habitant	5,60 €	5,60 €	0,00%
Objets encombrants	par tonne	94,00 €	94,00 €	0,00%
Collectes sélectives - <i>ratio annuel de performance supérieur à 35 kg/hbt - tonnage plafonné au tonnage définitif 2015</i>	par tonne	5,00 €	5,00 €	0,00%
Collectes sélectives - <i>ratio annuel de performance compris entre 25 et 35 kg/hbt - tonnage plafonné au tonnage définitif 2015</i>	par tonne	15,00 €	15,00 €	0,00%
Collectes sélectives - <i>ratio annuel de performance inférieur à 25 kg/hbt - tonnage plafonné au tonnage définitif 2015</i>	par tonne	30,00 €	30,00 €	0,00%
Collectes sélectives - <i>tonnages au-delà du tonnage définitif 2015 si et seulement si le taux de refus est inférieur à 17 %.</i> <i>(dans le cas contraire (taux de refus supérieur à 17%), le tarif applicable est celui de la catégorie à laquelle appartient la collectivité (35 kg/hab : 5€/t ; <25kg/hab : 30€/t et 15€/t sinon))</i>	par tonne	0,00 €	0,00 €	0,00%
Bio-déchets (hors déchets de jardins)	par tonne	5,00 €	5,00 €	0,00%
Apport d'ordures ménagères, balayures et tas sauvages collectés sur la voie publique par les collectivités non-adhérentes du Syctom mais membre directement ou indirectement d'un adhérent du Syctom	par tonne	94,00 €	94,00 €	0,00%

REDEVANCES COMMUNES ADHERENTES OU COLLECTIVITES NON ADHERENTES MAIS MEMBRES D'UN ADHERENT DU SYCTOM		Tarifs BP 2020	Tarifs BP 2019	EVOLUTION BP 2020 / BP 2019
Ordures ménagères, balayures, déclassés, et déchets verts non compostables	par tonne	94,00 €	94,00 €	0,00%
Déchets issus des déchèteries et/ou points de regroupement des collectivités et/ou en collectes séparées en porte à porte :				
<i>déchets verts apportés directement sur la plateforme de compostage</i>	par tonne	45,00 €	45,00 €	0,00%
<i>déchets verts apportés sur un site de regroupement de transfert puis compostage</i>	par tonne	70,00 €	70,00 €	0,00%
<i>gravats inertes apportés sur le site de traitement</i>	par tonne	5,00 €	5,00 €	0,00%
<i>gravats inertes apportés sur un site de regroupement pour transfert puis traitement</i>	par tonne	29,00 €	29,00 €	0,00%
<i>déchets de bois apportés sur un centre de tri OE</i>	par tonne	45,00 €	45,00 €	0,00%
<i>ferrailles apportées sur le site de conditionnement des ferrailles</i>	par tonne	0,00 €	0,00 €	0,00%
<i>cartons de déchèterie et de CTM apportés en centre OE</i>	par tonne	0,00 €	0,00 €	0,00%

REDEVANCES DES PROFESSIONNELS : DECHETTERIES DE MEUDON, NANTERRE ET GENNEVILLIERS		Tarifs BP 2020	Tarifs BP 2019	EVOLUTION BP 2020 / BP 2019
P1 : Passage par type de véhicule selon les sous-catégories suivantes :				
<i>P10 - Véhicule de tourisme (VP)</i>	par passage		17,00 €	
<i>P11 - Véhicule utilitaire < 2t de PTAC</i>	par passage		87,00 €	
<i>P12 - Véhicule utilitaire ≥ 2t de PTAC</i>	par passage		290,00 €	
<i>P13 - Remorque < 750 kg de PTAC et ≤ 2 m</i>	par passage		50,00 €	
<i>P14 - Grande remorque < 750 kg de PTAC et > 2 m</i>	par passage		75,00 €	
P2 : Déchets Diffus Spécifiques (huiles, peintures, bouteilles de gaz, batteries...), Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux DASRI Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques DEEE professionnels	par Kg	3,60 €	3,60 €	0,00%

Jacques GAUTIER

Présenté par le Président de séance :

A Paris, le 06 JAN. 2020

Président du Syctom

Délibéré par le Comité réuni en session le

06 JAN. 2020

A Paris, le

06 JAN. 2020

Les membres du Comité,

Handwritten signatures and notes:

- Alrigoyen*
- A d'Amay*
- H. Leveillé*
- Leveillé*
- l'ant le pr*
- W. des*
- Ry*
- com*
- com*

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Préfecture, le Et de la publication, le

07 JAN. 2020

A Paris, le

Le Président,

Jacques GAUTIER

Président du Syctom

08 JAN. 2020

Handwritten signature